DOCUMENT RESUME

ED 275 106 EC 190 632

TITLE Manuel d'Education Speciale a l'Usage des Parents: le droit de votre enfant a une education dans l'Etat de New York (Parent's Guide to Special Education: Your Child's Right to an Education in New York State).

INSTITUTION New York State Education Dept. Albany. Office for the Education of Children with Handicapping Conditions.

REPORT NO NYSED-85-8282

PUB DATE Apr 86

NOTE 130p.

PUB TYPE Guides - Non-Classroom Use (055) -- Translations (170)

LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC06 Plus Postage.

DESCRIPTORS *Disabilities; Due Process; Elementary Secondary Education; Handicap Identification; *Individualized Education Programs; *Parent Participation; *Parent Role; *Parent Teacher Cooperation; Program Development; Program Implementation; Referral; *Special Education; State Programs; Student Evaluation; Student Rights

IDENTIFIERS *New York

ABSTRACT

Written in French, this guide provides information to help parents of special needs children in New York become active partners in the planning and implementation of special education programs for their child. Part 1 of the guide provides in-depth information related to the special education process in New York public schools. A historical view of children's rights to an appropriate education and overviews of the regular and special education processes in New York are presented. A chart explains the seven steps of the special education process: (1) referral; (2) evaluation; (3) recommendation; (4) implementation; (5) planning conference; (6) annual review; and (7) triennial evaluation. Timelines required for the seven-step process are discussed. Information is also presented on due process, the procedures used to protect children's rights to a free appropriate public education, and preparing children for future education and employment opportunities. Part 2 of the guide serves as a practical handbook which complements Part 1 and provides specific suggestions for parent participation in an effective partnership with school personnel. Additionally, information is provided on frequently used acronyms (such as IEP--Individualized Education Program) and resources available through the Office for Education of Children with Handicapping Conditions (OECHC): early childhood directions centers, special education training and resource centers and regional offices. The OECHC's information checklist is also provided. (CB)

**********
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
**********

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

☑ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

ED275106

# MANUEL D'EDUCATION SPECIALE A L'USAGE DES PARENTS

## LE DROIT DE VOTRE ENFANT A UNE EDUCATION DANS L'ETAT DE NEW YORK

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Robert Fromley

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

FRENCH TRANSLATION OF A PARENT'S GUIDE TO SPECIAL EDUCATION

NEW YORK
THE STATE OF LEARNING

THE UNIVERSITY OF THE STATE OF NEW YORK
THE STATE EDUCATION DEPARTMENT
OFFICE FOR EDUCATION OF CHILDREN
WITH HANDICAPPING CONDITIONS
ALBANY, NEW YORK 12234

EC190632

BEST COPY AVAILABLE

NEW YORK
THE STATE OF LEARNING

THE STATE EDUCATION DEPARTMENT

ASSISTANT COMMISSIONER FOR EDUCATION OF CHILDREN WITH HANDICAPPING CONDITIONS

Avril 1986

Aux: Parents, Agences, Organisations et individus intéressés à l'Education des Enfants avec des Conditions d'Incapacité

De: Lawrence C. Gloeckler, Ministre Adjoint

Sujet: Manuel d'Education Spéciale à l'Usage des Parents

Un Manuel d'Education Speciale a l'Usage des Parents; le droit de votre enfant a une education dans l'Etat de New York est une nouvelle publication qui aide les parents à comprendre la procedure de l'education speciale. Le manuel precedent, Le droit de votre enfant à une education est maintenant epuise. Il a ete ecrit de nouveau, il contient les changements de la Partie 200 des Règlements de l'Inspecteur Scolaire General et il inclut les informations requises par le Departement Federal de l'Education, aussi bien que des conseils de parents et professeurs.

La I$^{e}$ Partie explique soigneusement la procédure de l'education speciale. La II$^{e}$ Partie est un guide pratique avec des conseils aux parents sur leur participation, la compilation de dossiers, l'association parent/ecole, les mesures de securite établies, et les materiels ressources. Ensemble les deux parties donnent un travail complet de reference qui les parents peuvent utiliser si leur enfant est au stade du refere ou prêt a la revision triennale.

Les districts scolaires devraient mettre le manuel a la disposition des parents de chaque enfant qui pourrait avoir ou bien qui a une condition d'incapacite

D'autres copies sont disponible au:

New York State Education Department
Division of Program Development
Room 1071, Education Building
Albany, New York 12234
ATTN: Parent's Guide

MANNUEL D'EDUCATION SPECIALE A L'USAGE DES PARENTS

Le droit de votre enfant à une éducation
dans l'Etat de New York

Le Departement de l'Education de l'Etat ne discrimine pas sur la base d'âge, religion, conditions d'incapacite, état civil, origine nationale, race ou sexe dans les programmes et les activites scolaires qu'il dirige. Cette ligne de conduite est conforme au "Title IX of the Education Amendments of 1972". Si vous avez des questions a ce sujet ecrivez au: Department of Affirmative Action Officer, Education Building, Albany, New York 12234.

Université de L'Etat de New York
DEPARTEMENT DE L'EDUCATION DE L'ETAT
Bureau de l'Enseignement des Enfants
avec des Conditions d'Incapacite

L'UNIVERSITE DE L'ETAT DE NEW YORK

Les "Regents" de l'Universite

| | | |
|---|---|---|
| 1987 | Martin C. Barell, Chancellor, B.A., I.A., LL.B., LL.D. . . . . | Muttontown |
| 1987 | R. Carlos Carballada, Vice Chancellor, B.S., L.H.D., D.Sc. . . . . | Rochester |
| 1986 | Kenneth B. Clark, A.B., M.S., Ph.D., LL.D., L.H.D., D.Sc. . . . . | Hastings on Hudson |
| 1988 | Willard A. Genrich, LL.B., L.H.D., LL.D., Litt.D., D.C.S., D.C.L., Sc.D. | Buffalo |
| 1989 | Emlyn I. Griffith, A.B., J.D. . . . . | Rome |
| 1991 | Jorge L. Batista, B.A., J.D., LL.D.. . . . . | Bronx |
| 1986 | Laura Bradley Chodos, B.A., M.A. . . . . | Vischer Ferry |
| 1991 | Louise P. Matteoni, B.A., M.A., Ph.D. . . . . | Bayside |
| 1988 | J. Edward Meyer, B.A., LL.B., L.H.D. . . . . | Chappaqua |
| 1988 | Floyd S. Linton, A.B., M.A., M.P.A., D.C.L., LL.D. . . . . | Miller Place |
| 1988 | Salvatore J. Sclafani, B.S., M.D. . . . . | Staten Island |
| 1989 | Mimi Lieber, B.A., M.A. . . . . | Manhattan |
| 1992 | Shirley C. Brown, B.A., M.A., Ph.D. . . . . | Albany |
| 1990 | Norma Gluck, B.A., M.S.W., LL.D. . . . . | Manhattan |
| 1990 | Thomas R. Frey, A.B., LL.B. . . . . | Rochester |
| 1990 | James W. McCabe, Sr., A.B., M.A.. . . . . | Johnson City |

President de l'Universite et Inspecteur Scolaire General
Gordon M. Ambach

Chef Inspecteur Délegue de l'Education
Robert J. Maurer

Inspecteur Délegue de l'Education Elémentaire, Secondaire et de l'Education permanente
Gerald L. Freeborne

Adjoint Inspecteur de l'Education pour les enfants avec des conditions d'incapacité
Lawrence C. Gloeckler

TABLE DES MATIERES


| | Page |
|---|---|
| Aux Parents: ..... | 1 |
| I^e PARTIE: La procedure de l'éducation speciale dans l'Etat de New York ..... | 2 |
| Introductions: Une vue historique des droits de votre enfant à une education adequate ..... | 2 |
| Le Point de Depart - L'Education Reguliere: L'enseignement des enfants d'âge scolaire ..... | 5 |
| Une autre approche - L'Education Speciale: Un abrege du procede de l'éducation speciale dans l'Etat de New York | 9 |
| La Procédure de L'Education Speciale: Table d'orientation. | 17 |
| 1^ier Stade - Le Refere consultatif: Identifie les enfants qui peuvent avoir besoin de l'education spéciale..... | 18 |
| 2^e Stade - L'Evaluation: Rassemble les informations et les evalue pour déterminer si un eleve a une condition d'incapacité ..... | 21 |
| 3^e Stade - La Recommandation donne les solutions qui peuvent satisfaire les besoins de l'enfant et comment les realiser | |
| - Le Developpement de la I^e Phase de l'IEP. | 26 |
| 4^e Stade - L'Application: Met les programmes et les services en application, avec consideration particuliere a l'education elementaire et secondaire ..... | 39 |
| 5^e Stade - La Reunion de Planification: Développe la II^e Phase de l'IEP..... | 47 |
| 6^e Stade - La Revision Annuelle: Porte le programme à jour en vue de satisfaire les besoins projetes et courants de l'elève ..... | 50 |
| 7^e Stade - L'Evaluation Triennale: Re-evalue l'etudiant pour etablir son progres et son besoin continu de l'education speciale ..... | 52 |

Page

La Procédure de l'Education Speciale - Tableau des sept stades ..... 54

Les Mesures de Sécurite Etablies: La procedure qui est utilisee pour proteger les droits de votre enfant a une education publique, appropriée et gratuite, et aussi vos droits tant que parent ..... 55

La Planification de l'Avenir: Se preparer à l'avenir de votre enfant, son éducation future et ses opportunites d'emploi 60

IIe PARTIE: Cette partie est un guide pratique qui donne des idees et des conseils pour une association efficace entre les parent et l'école. En general les sections de cette partie se conforment a celles de la Ie Partie ..... 63

Informations generales ..... 64

La Procedure de l'Education Speciale ..... 68

Le Refere ..... 68

L'Evaluation ..... 72

La Recommandation ..... 75

L'Application ..... 79

La Reunion de Planification ..... 81

La Révision Annuelle ..... 85

L'Evaluation Triennale ..... 88

Les Mesures de Sécurite Etablies ..... 89

La Planification de l'Avenir ..... 100

Une liste des sigles utilisees plus souvent ..... 107

Les Ressources disponibles par l'OECHC ..... 109

Les Centres de Direction de l'Enfance ..... 109

Centres Ressources et d'Education Speciale ..... 111

Les Bureaux Régionaux de l'OECHC ..... 116

Sources de Renseignement sur les lois et les reglements de l'Instruction ..... 117

AUX PARENTS

Etes vous le parent d'un enfant qui a besoin d'enseignement spécial? S'il est ainsi, votre conseil sera très important pour déterminer un programme éducatif réussi en faveur de votre enfant. A mesure qu'il avance dans ses années scolaires vous serez invité à participer au nom de votre fils ou fille avec les personnes responsables à l'élaboration des programmes d'enseignement. Cette association maison/école peut vous encourager à devenir un instituteur "après-école" ou une guide de l'enseignant de votre enfant aussi bien que d'autres fonctionnaires de l'enseignement. Cela pourrait aussi vous permettre de partager vos connaissances et vos renseignements avec d'autres membres de la communauté.

Votre collaboration dans le dessein des programmes d'enseignement spécial propres à votre enfant peut être une idée de base, tout de même il n'a pas ete facile de la réaliser. Des changements recents dans les dispositions de l'enseignement special mettent en evidence un nouveau esprit de cooperation pour s'occuper des besoins divers des enfants handicapes. Les enseignants et les parents s'attendent à une association active ayant l'élève comme beneficiaire direct.

Les droits scolaires de votre enfant sont protégés en forme par la loi. Les lois, soit au niveau du Gouvernement Fédéral que au niveau du Gouvernement de l'Etat, exigent que les parents soient inclus dans le procédé de l'instruction speciale et consequemment des decisions prises. Elles assurent que chaque enfant handicapé reçoive une éducation publique, gratuite et adéquate. Elles vous assurent aussi le droit, comme parent, d'être engagé activement dans le processus éducatif de votre enfant dans les divers milieux scolaires.

La collaboration des parents au procédé de l'enseignement spécial dans l'Etat de New York est extrémement importante. Le Bureau de l'éducation de l'Etat est résolument engagé à vous fournir les renseignements, l'entraînement et l'aide nécessaire à fin que vous puissiez bien comprendre les droits de votre enfant et par conséquent prendre avantage de l'opportunité de contribuer aux efforts de l'ecole à aider votre fils ou fille.

Ce manuel est une façon de manifester notre mandat de fournir les renseignements qui vous seront necessaires pour exercer vos fonctions de partenaire dans l'éducation de votre enfant. C'est l'espoir du Bureau que le contenu et les conseils inclus dans ce manuel puissent aider votre enfant à profiter d'un système d'aide coopératif entre la maison et l'école. Cette association complète est un élément essentiel à la réussite de l'enseignement spécial des enfants avec des conditions désavantagées.

1e PARTIE

## INTRODUCTION

L'education speciale, comme on la connaît maintenant, est le resultat de beaucoup de développements et d'activites pendant la période des années du 1975 au 1984. Le bref exposé qui suit aide à comprendre les règlements actuels.

### HISTOIRE

**1960** Jusqu'aux années 1960 les efforts de fournir un projet pédagogique convenable aux personnes handicapés étaient inconsequents et souvent impropres. Ceci entraîna un grand interet qui conduisit à un surcroit d'activités de la part d'organisations de parents et de groupes de personnes interessées. Les tribunaux furent aussi engagés. Les procès devinrent de plus en plus frequents dans cette localité. Plusieurs lois furent ratifiées pour soulager les situations de négligence et les provisions insuffisantes fournies aux élèves handicapes. Cette période de changement fut parallèle à d'autres mouvements des droits d'égalité qui accentuaient la valeur de l'individu.

**1975** La loi publique 94-142 a été ratifiée en 1975 et elle a touché à beaucoup plus de cinq million d'enfants handicapés dans les Etats-Unis. C'etait une loi unique qui créa et qui définit ses buts en des termes très spécifiques.

| Questions considerées | Assurances |
|---|---|
| . Enfants handicapés pas identifiés et pas soignés;- | . Les enfants handicapés ont le droit à une éducation appropriée et gratuite; |
| . Recours limité pour empêcher ou corriger décisions impropres; | . Les droits des enfants handicapés et leur parents sont protéges; |
| . Programmes et services inefficaces et insuffisants; | . Les programmes sont sanctionnés selon leur efficacité; |
| . Ressources limitées locales et de l'Etat. | . La loi exige que les ressources locales et de l'Etat soient utilisees. |

**1976** Dans l'Etat de New York les années du 1976 au 1984 ont apporté des révisions au lois, aux réglements et aux directives des établissements scolaires locaux et agences qui fournissent les services aux étudiants handicapés. Ces efforts ont abouti à des révisions claires et bien mises à l'épreuve de la Partie 200 des Reglements de l'Inspecteur Scolaire Général.

**1984** Un système compréhensif de services scolaires a eté maintenant établi fermement afin de pourvoir aux besoins individuels des enfants handicapés. Au niveau Fédéral, la Loi Publique 93-199 revisée et amplifiée, PL 94-142 donne un plus grand rôle aux parents dans la démarche de l'enseignement spécial.

La loi et les reglements de l'Education Speciale ont le but de garantir a chaque enfant qui a une condition d'incapacité l'opportunité equitable de profiter de l'instruction publique.

Les droits de votre enfant peuvent etre decrits dans les concepts suivants;

### LE DROIT A UNE EDUCATION GRATUITE PUBLIQUE

Les enfants dans l'Etat de New York, qui atteignent l'age de cinq ans avant le 1er Decembre de l'annee scolaire sont eligibles a fréquenter gratuitement une ecole publique dans la localite dans laquelle ils habitent. L'eligibilite d'aller a l'école gratuitement continue jusqu'a l'eleve recoit le diplome de l'ecole superieure ou jusqu'a la fin de l'annee scolaire de son 21ieme anniversaire.

### LE DROIT A UNE EDUCATION PUBLIQUE APPROPRIEE ET GRATUITE

Les enfants avec des conditions d'incapacite ont le droit de recevoir une education appropriee et gratuite. L'addition du mot <u>appropriee</u> apporte d'importantes implications a l'egard de votre enfant. Votre fils, ou fille, a le droit de s'attendre a un programme qui lui permet de profiter de l'enseignement reçu. Ces programmes scolaire sont speciaux parce que ils ont ete elabores specifiquement pour l'individu handicape et ils sont systematiquement revises pour en etablir leur efficacite.

### LE DROIT A UNE INSTRUCTION DANS UN ENVIRONNEMENT LE MOINS RESTREINT

Beaucoup d'enfants handicapes peuvent recevoir une education dans une ecole publique parmi des camarades qui ne sont pas handicapes. Les programmes speciaux devraient etre consideres seulement quand les besoins de l'eleve ne peuvent pas etre satisfaits dans le cadre scolaire regulier. L'idee d'un environnement le moins restreint assure, a tous les enfants avec des conditions d'incapacite, trois situations qu'il faut considerer:

- l'adequation des programmes et des services necessaires a satisfaire les besoins de l'eleve;
- l'opportunite de l'eleve de s'associer a des camarades qui ne sont pas handicapes;
- et la proximite des programmes scolaires a la maison.

## LE DROIT A UN TRAITEMENT IMPARTIAL ET UN JUSTE PROCEDE

Les enfants avec des conditions d'incapacite ont certains droits proteges par la loi. Les procedures suivies pour proteger les droits de votre enfant sont appelees: mesures de securite etablies (en anglais: "due process"). Ces droits empressent les ecoles et les parents a travailler ensemble pour atteindre une education libre et adequate dans un milieu le moins limite. Comme partenaires dans ce processus, les fonctionnaires scolaires et les parents ont la responsabilite de considerer les besoins des enfants et de pourvoir conformement à une education adequate. Si des individus ne s'accordent pas, des methodes formelles et simples sont disponibles afin de maintenir un juste procede et arriver a une resolution.

## La Participation des Parents

Les lois de l'education des enfants handicapes ont reconnu formellement le rôle des parents dans le procede de l'education speciale. Pourtant, les lois et les règlements peuvent aller avec raison jusqu'à un certain point. La réussite d'un programme educatif de n'importe quel individu demeure dans la participation active de toutes les personnes responsables de l'eleve. La participation efficace des parents est une partie essentielle de ce procede. Bien que vous puissiez varier votre niveau de participation a mesure que votre enfant avance dans les annees scolaires, le succes de votre participation a n'importe quel point, depend de:

- Etre bien au courant des programmes scolaires et des droits de votre enfant
- S'estimer partenaire de l'ecole
- Desirez de devenir activement engage et interesse
- Donner votre appui aux programmes educatifs
- Poser des questions et exprimer vos inquietudes quand vous avez des doutes
- Parler avec votre enfant de son ecole
- Vous tenir au courant des programmes d'enseignement et des progres de votre enfant

## LE POINT DE DEPART -- L'EDUCATION REGULIERE

Plus de quatrevingt pour-cent des eleves handicapes recoivent leur education dans les ecoles publiques. La majorite de ces etudiants assiste a des classes d'enseignement regulier, a des cours supplementaires et ils reussissent a completer les conditions requises pour obtenir le diplome local. Cet accomplissement atteint a des implications etendues dans le dessein des programmes d'enseignement pour les etudiants avec des conditions d'incapacite. Il clarifie aussi un concept tres important: l'education speciale n'est qu'une partie de l'environnement total scolaire.

Dans le passe on considerait l'education spéciale une partie separee de l'ecole ou du district scolaire. Les salles de classe etaient situees dans des batiments apart. Les structures et les programmes d'enseignement etaient developpes d'une façon differente. Un manque d'elan et de connaissance des methodes pour concerter les programmes ont garde les enseignants et les eleves isoles. Dans l'effort de changer cette situation les enseignants des classes reguliere et ceux des classes speciales ont travaille diligemment ensemble pendant les annees recentes. Le concept de l'environnement le moins restreint est devenu essentiel pour avancer les changements necessaires. Cette idee d'un environnement moins limite aide les parents dans les decisions a court et long terme concernant l'education de leurs enfants. Par conséquent c'est important connaitre les programmes de l'instruction reguliere et de l'instruction speciale.

L'education publique gratuite est fournie par les district scolaires locaux a tous les enfants d'age scolaire qui frequentent une ecole dans leur localité. Les eleves qui ont atteint l'age de 5 ans entre le 1ier Decembre de l'annee scolaire en cours et ceux qui ont moins de vingt et un ans au commencement de leur dernière annee d'instruction ont le droit a l'enseignement. L'education publique gratuite termine quand un etudiant recoit son diplome ou quand il termine une annee scolaire a l'age de vingt et un ans. Outre, dans l'Etat de New York tous les enfants entre les ages de 6 à 16 ans sont obliges a frequenter l'ecole a plein temps.

Ces renseignements sont particulierement importants pour les eleves qui ont besoin d'une education speciale dans la planification de leur instruction. Les point suivants peuvent vous aider a formuler vos plans pour l'education de votre enfant.

1. L'education gratuite jusqu'à l'age de 21 ans est disponible a tous les etudiants, inclus les etudiants avec des conditions d'incapacite.

2. L'acquisition du diplome de l'ecole secondaire superieure constitue l'achevement et, par conséquent, la fin de l'instruction publique gratuite. Un diplome est un certificat d'etudes qui atteste qu'un degre minimum de competence a ete acquis. Cette considération est importante en formulant les buts a longue portee d'un eleve qu'on se propose atteindre.

3. Quoique l'enseignement public commence officiellement a l'âge de cinq ans, quelques etablissement scolaires fournissent des programmes d'ecole maternelle. Si ces classes enfantines sont disponibles, il faut qu'elles soient disponibles aussi aux enfants handicapés.

4. Si les parents vont inscrire intentionellment leurs enfants a une école hors de leur localite, l'ecole publique locale n'est pas obligee à payer pour l'éducation des enfants. Tout de meme, si l'ecole publique envoie un eleve à une ecole ou agence hors de son territoire municipal, cette ecole doit procurer le programme sans frais aux parents. Dans l'Etat de New York on ne peut pas nier l'entrée aux enfants handicapés et on ne peut pas les exclure à cause de leurs conditions desavantagees. Le parent d'un enfant handicapé n'est pas oblige a payer les programmes recommandes par le Comite sur les Handicapes et autorises par le Bureau d'Inspection scolaire (Board of Education)

5. Un élève qui fréquente une ecole privee à le droit de recevoir les services et les programmes d'education speciale si l'ecole publique determine que l'elève est handicapé et que les services et les programmes speciaux sont appropriées a cet eleve. Les parents qui ont inscrit leurs enfants dans une ecole réligieuse ou laïque privee, et ils apercoivent qu'une éducation speciale serait necessaire, peuvent demander une evaluation au district scolaire de leur localite.

6. Les differences de langue ne devraient pas empecher une education appropriee et sa planification. Si vous ou votre enfant parlez une langue autre que l'anglais le district scolaire doit prendre les dispositions appropriées pour assurer votre participation et l'instruction de votre enfant.

## De Quelle Façon L'Education Reguliere et L'Education Speciale Ont-elles Une Action Réciproque?

La plus part des elèves avec des conditions d'incapacite frequentent les ecoles publiques. Par consequent c'est à l'avantage des parents de se familiariser avec la structure de l'éducation reguliere. Les programmes reguliers et d'education speciale sont souvent donnés en combinaisons variees pour permettre aux elèves avec des conditions d'incapacite de participer plus efficacement à l'environnement total de l'ecole. Par exemple, un élève dans l'education special peut recevoir une variete de services conformement aux besoins individuels. Ces besoins pourraient inclure des programmes de classes regulieres, de classes speciales, d'instruction de formation artisanale et ouvriere, des clubs apres l'ecole, et ainsi de suite. La combinaison des programmes et des services est formulee pour satisfaire les besoins de chaque individu avec des difficultes scolaires à cause d'un handicap. Tous les programmes des ecoles publiques sont accessibles aux enfants avec des necessites d'apprentissage qui demandent une education speciale.

Qu'est-ce que c'est que l'Education
dans les ecoles publiques?

Les programmes des écoles publiques peuvent comprendre les types de services suivants. La rangée spécifique des services peut varier selon le district scolaire.

**Services Diagnostiques***

- examen d'aptitude intellectuelle
- examens étatises et locaux d'accomplissement scolaire
- examens physiques

**Services d'Enseignement**

- enseignement academique dans les matières de base
- enseignement de formation artisanale ou ouvrière
- Instruction de réparation
- Education physique (ci-inclus l'éducation physique adaptee)
- programmes d'éducation spéciale et services relatifs
- programmes de remplacement pour les étudiants hors du tronc-commun, c'est à dire ceux qui sont particulièrement doués, ou qui atteint trop lentement des resultats satisfaisants et ceux dont la langue maternelle est autre que l'anglais

**Services d'appui**

- service d'orientation
- services des infermières de l'école
- services d'assistance sociale
- programmes de secours en cas de crise
- services de bibliothèque

**Activités à Option**

- clubs
- sports supplementaires et sports de competition: athlétisme
- escursions
- pièces de theatre, assemblées, activités organisées

*Services diagnostiques

Programmes d'examen d'aptitude. Les nouveaux inscrits aux écoles publiques doivent être evalués pour identifier leur aptitude scolaires, et établir s'ils sont doues ou handicapes. Cet examen est une évaluation preliminaire au sujet de la comprehension et de l'expression orale, l'articulation, le développement physique, le développement sensori-motrice et le développement cognitif. Un examen de santé générale doit être aussi inclu et pour certaines classes il faut également avoir un examen médical de scoliose. Les résultats des examens sont contenu dans un rapport qui est revise par les fonctionnaires de l'école pour recommander des services profitables. Les etudiants qui ont reçu des notes au-dessous de certains niveaux dans les examens de l'etat de New York doivent être examinés de nouveau à fin de déterminer la necessité d'une évaluation ultérieure.

Programme d'examens. Les examens étatisés sont obligatoires pour demontrer les compétences acquises dans les matières de base. Le programme d'examens de l'Etat de New York est très compréhensif et il embrasse des points de contrôle pour évaluer les progrès de l'élève. Les étudiants doivent participer dans ce programme et ils doivent demontrer leur habilité et leurs connaissances approfondies qui prouvent les compétences acquises. Des méthodes alternatifs d'examens sont disponibles aux élèves handicapés dans l'effort de leur permettre de démontrer leur habilité et leurs connaissances. Le genre d'épreuve alternative nécessaire à l'élève est contenue dans le Programme d'Enseignement Individualisé.

Un précis des examens de l'état est donné au dessous:

| Classe | | |
|---|---|---|
| 3e | Programme d'evaluation de l'élève (PEP) | Mathématiques Lecture |
| 5e | Programme d'evaluation de l'eleve (PEP) | Composition |
| 6e | Programme d'evaluation de l'eleve (PEP) | Mathematiques Lecture |
| 8e-9e | Examen preliminaire de competence (PCT) | Lecture et Composition |
| 9e | Examen de competence des "Regents*" (RCT) | Mathématiques |
| 9e | Examen de competence des "Regents" (commençant avec les etudiants qui termineront la scolarite superieure en 1991) | Sciences |
| 9e | Examen de competence (a option) | Langue Etrangère |
| 9e-12e | Examens des "Regents" (Pas obligatoire pour tous les étudiants) | Matières Diverses |
| 10e | Examen de competence des "Regents" (RCT) (commençant avec les etudiants qui termineront la scolarité superieure en 1991) | Etudes Globales |
| 11e | Examen de competence des "Regents" (RCT) | Histoire des Etats-Unis et son Gouvernement |
| 12e | Examen de competence des "Regents" (RCT) | Lecture et Composition |

*(Les "Regents" sont les membres du Conseil Supérieure de l'Education dans l'Etat de New York)

Les etudiants ayant des conditions d'incapacité doivent avoir la même opportunité de participer dans le système d'éducation de leurs camarades non désavantagés. L'éducation spéciale, qui est une partie constituante du systeme d'enseignement des ecoles publiques, a ete cree a dessein de diminuer l'ingerence d'une incapacite et augmenter le progres scolaire des etudiants acceptables.

## UNE AUTRE APPROCHE-L'EDUCATION SPECIALE

Les modifications de l'enseignement doivent prendre conscience des changements qui se produisent dans notre societe au but de realiser une instruction qui prepare les eleves aux besoins véritables de la vie avec succès. Formuler donc des programmes scolaires permettant a chacun de se developper dans le sens de sa nature c'est un changement qui sert a ce propos. Les programmes offrent maintenant aux etudiants un enseignement conforme a leurs habilites utilisant des nouvelles methodes et techniques inventives. Beaucoup de districts offrent une ambience detendue, des programmes pour les enfants doues, des encouragements stimulant les étudiants de forts risques et d'autres services non traditionnels. L'objectif des modifications récentes est de donner aux etudiants des options qui peuvent satisfaire adequatement les besoins et les capacites de chaque éleve.

Souvent les etudiants ont des difficultes pendant leurs annees scolaires. A mesure que ces difficultes se manifestent les enseignants modifient le plan d'etudes ou ils pourvoient à une instruction supplementaire ou à des services de soutien. Ces efforts rendent possible aux éleves de maintenir leur progres dans le cadre de l'éducation reguliere. L'education speciale est un autre genre de variation dans l'enseignement d'un eleve.

L'enseignement special c'est une demarche crée en vue de fournir des services et des programmes particulierement façonnes aux enfants ayant des incapacites scolaires. C'est donc un enseignement dynamique et destine a remplir les besoins et augmenter les points forts. Les eleves et les parents se familiarisent avec l'Education Speciale de manieres differentes. Certaines incapacites se manifestent quand les enfants sont encore tres jeunes. Dans d'autres enfants ces conditions ne sont pas identifies jusqu'à l'eleve rencontre des difficultes dans les programmes des etudes reguliers. Les programmes et les services de l'éducation speciale assurent aux enfants handicapes des opportunites appropriees et justes a leur developpement intellectuel avant, pendant et apres l'age scolaire traditionnelle.

Dans l'Etat de New York, les condition requises pour l'education speciale sont expliquees dans l'Article 89 de la loi sur l'Education et dans la Partie 200 des règlements de l'Inspecteur Scolaire General (Commissioner of Education). La loi et les règlements tracent une procédure conséquente dans tout l'état suivant les exigences du Gouvernement Federal et, ce qui est plus important, ils protegent l'integrite des programmes d'enseignement pour les enfants handicapés.

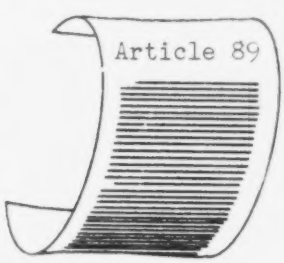


ETAT DE NEW YORK

Qu'est-ce que C'est que le Procede de l'Education Speciale?

La necessite de recevoir un enseignement special est determinée selon les critères suivants:

- Les eleves qu'on soupçonne avoir des incapacites d'apprentissage sont referés à un groupe de specialistes qui s'apelle Comité sur les Handicapés (COH)

- Ce groupe, le COH, fait une évaluation des qualites et des débiletés de l'éleve.

- Le COH recommande un programme appropriée d'enseignement individualise (IEP) base sur les resultats de l'evaluation.

- Le programme est realisé après l'autorisation du Bureau d'inspection scolaire (Board of Education) et le consentement des parents.

- L'instruction commence; les objectifs à atteindre de l'élève viennent examinés et écrits pendant une réunion de planification avec les parents.

- Le programme d'enseignement individualisé est modifie ou règle par le Comite sur les Handicapes (COH) pendant la Révision Annuelle.

- L'elève a une Evaluation Triennal pour s'assurer que le programme d'enseignement individualisé (IEP) est le plan d'instruction adequate.

Ce procede se produit d'une manière ininterrompue avec chaque phase bâtie sur la precedente. Dans cette guise on peut obtenir et, par conséquent, considerer des renseignements comprehensifs concernant l'elève. Les parents sont une partie integrale de ce procede. Votre participation est encouragée et on fait tous les efforts afin d'eviter des délais. Un carnet de correspondance est inclu dans ce manuel pour vous donner des suggestions au sujet de votre activite et vous encourager à entretenir une participation vigeureuse et reinsegnée.

Qui Participe aux Résolutions sur l'Education Speciale?

Plusieurs personnes avec des responsabilités differentes participent dans toute la procedure. Le succès de chaque personne dans l'execution de ses responsabilites touche a l'achèvement des tâches à l'egard du temps et de l'efficacite du programme planifie.

Les personnes qui prennent les decision essentielles dans la procédure de l'Education Speciale sont:

- Le parent ou gardien légal et l'enfant, quand approprie

- Le Bureau d'Inspection Scolaire/Les Depositaires

- Les membres du Comite sur les Handicapes et ses sous-commissions.

. Les fonctionnaires scolaires

. Les enseignants et personnel de soutien

Le parent, ou le gardien légal, de l'enfant joue un rôle important dans l'éducation spéciale. La participation parentale est encouragée et certaines activités ne peuvent pas être accomplies sans le consentement du parent. Les écoles doivent pleinement renseigner les parent des activités projetés de l'Education Spéciale et rendre possible la participation du parent aux reunions. Les parents donnent leur permission initiale aux activités envisagés et il peuvent reclamer leurs droits de recours aux mesures de sécurité établies si un désaccord survient. Ces responsabilités parentales sont formalisées dans les lois et règlements Federals et de l'Etat. Pourtant, le rôle "informel" peut être très important pour assurer un programme scolaire approprié à l'enfant. Les responsabilités informelles peuvent inclure:

. Suivre constamment le progrès scolaire de votre enfant

. Se préparer d'avance pour les réunions

. S'assurer de recevoir tous les annonces requis et tous les renseignement courants

. Maintenir un cahier de correspondance des lettres et des contacts personnels

. Maintenir un dossier des progrès scolaires de votre enfant.

Votre initiative d'être activement engagé aidera à fonder une vraie association entre l'école et le parent. Dans certains cas, le parent, ou le gardien légal, d'un enfant handicapé est inconnu ou bien il n'est pas disponible. Le District scolaire est alors oblige à nommer un adulte convenable pour prendre le rôle du parent naturel. Cet individu est appelé un parent subrogé et il assure à l'enfant une protection et un appui à conditions égales dans l'absence du parent.

Dans l'Etat de New York le Bureau d'Inspection Scolaire (BOE) est responsable de l'éducation dans le District des Ecoles Municipales, y comprise l'éducation des enfants handicapés. Le Bureau d'Inspection Scolaire (BOE) doit faire un recensement pour identifier tous les enfants avec des conditions d'incapacité qui habitent dans le District scolaire. Il doit maintenir un registre des enfants handicapés qui ont droit d'aller à l'école dans ce district scolaire. Le BOE doit aussi nomme un Comité sur les Handicapés et des sous-commissions, il doit etablir par écrit un plan d'action par rapport aux dispositions des programmes et des services de l'Education Spéciale, aussi bien que porter à conclusion le programme des recommandations. Le BOE doit aussi maintenir des listes de fonctionnaires impartials pour les auditions et de parents subrogés.

Le Comité sur les Handicapés (COH) est composé d'un groupe multidisciplinaire de personnes qui coordonne les évaluations, et recommande les programmes et les services pour les enfants avec des conditions d'incapacité. Ce groupe travaille pour assurer que les besoins de l'enfant soient pris en considération de tous les points de vue. Auparavant, conformément aux techniques traditionnelles, les décisions par rapport à l'éducation spéciale étaient prises par des individus et non par un groupe. Cependant, les décisions prises n'étaient pas toujours équitables. Par contre, les décisions prises par le procédé d'un groupe multidisciplinaire se basent sur beaucoup plus d'informations, elles embrassent une étendue d'idée plus vaste, et elles considèrent plusieurs alternatives différentes du procédé même.

Les membres et les responsibilités du Comite sur les Handicapés sont sous mandat de l'Article 89 de la Loi de l'Education et elles sont specifiés dans la Partie 200 des règlements de l'Inspecteur Scolaire Général. Le Bureau d'Inspection scolaire (BOE) de chaque district doit nommé au moins quatre personnes qualifiées au Comité sur les Handicapés.

LES MEMBRES DU COMITE SUR LES HANDICAPES

- Psychologiste scolaire
- Enseignant ou fonctionnaire de l'éducation spéciale
- Médecin de l'école - Il est obligatoire au médecin scolaire d'être membre du Comité, mais sa présence à chaque réunion doit être requise par le parent ou le Comité en avance.
- Un parent d'un enfant handicapé qui habite le district scolaire

---

- D'autres personnes que le district scolaire estime pourraient être utiles au groupe, comme les conseillers scolaires, les infermières de l'école, les fonctionnaires de l'assistance sociale, le personnel des services apparentés, ou les fonctionnaires de l'école.

Le Bureau d'Inspection Scolaire peut nommé des sous-commissions à fin d'aider le Comite sur les handicapés. Les membres des Sous-Commissions et leurs responsibilités sont pareilles à celles du Comité principal. Les Sous-commissions rendent compte de leurs activités au Comité et elles comptent sur le Comité principal pour résoudre les désaccords entre les parents et l'école.

Le Comité sur les Handicapés a plusieurs responsabilités dans la procédure de l'éducation spéciale. Les fonctions principales comportent la révision des réferes consultatifs, la direction et l'organisation des évaluations, et l'appui des programmes appropriés aux enfants handicapés. Le COH à son tour rend compte au Bureau d'Inspection Scolaire (BOE) du statut courant de l'éducation speciale et il est souvent responsable de notifier et d'aider les parents. Un des membres du Comité est nommé Président par le Bureau d'Inspection Scolaire. Cette personne a la tâche principale de coordonner les activités.

Plusieurs fonctionnaires scolaires peuvent être entraînes avec la disposition de services aux enfants handicapes comme suit:

- Les inspecteurs scolaires - Ils peuvent recommander un plan d'action au Bureau d'Inspection Scolaire (BOE) comprenant aussi le plan de l'éducation spéciale. Les Inspecteurs sont en outre responsables d'assurer que le plan d'action et les procédures sont executés à la satisfaction du Bureau.

- Les Fonctionnaires scolaires du Bureau Central - Les directeurs, et les adjoints de l'Education Spéciale, le personnel des services aux élèves au niveau de l'enseignement élémentaire et secondaire, les Bureaux des Transports et des Finances d'habitude participent à l'Education Spéciale. Leur participation s'exerce de l'engagement de personnel et des horaires scolaires, à le placement des etudiants et à l'évaluation de l'efficacite du programme.

. Les Fonctionnaires des établissement scolaires - Directeur, adjoints directeurs, doyens, coordinateurs de départements scolaires, et les enseignants de soutien se mettent souvent en contact avec les parents, ils parlent aux professeurs et ils aident les élèves avec des conditions d'incapacité. Les fonctionnaires des établissements scolaires peuvent donner le soutien et l'aide necessaires à résoudre la plus part des problèmes qu'on peut rencontrer de jour en jour dans la salle de classe et d'autres soucis scolaires.

Les enseignants et Personnel d'Aide - Les enseignants de l'education spéciale, les enseignants de l'éducation regulière, le personnel des services corollaires, les psychologistes, les fonctionnaires de l'assistance sociale, les conseillers scolaires, les spécialistes de l'enseignement de la lecture, les infermières de l'école, les concierges, les employés dans les bureaux de l'école ou d'autres adultes aident les étudiants pendant la journée scolaire. Toutes ces personnes peuvent être obligées à fournir des renseignements, de l'aide et des services pour compléter le programme scolaire de l'enfant.

En plus, le système de l'Etat de New York demande que soit le personnel d'enseignement régulier que spécial travaille en concours aux programmes pour les élèves handicapés. Les enseignants d'instruction régulière qui ont dans leurs classes des élèves handicapes sont responsable de comprendre les besoins et les objectifs des élèves.

Comment l'Education Spéciale est-elle pourvue?

La procédure pour parvenir à l'éducation spéciale des enfants éligibles constitue de stades spécifiques. Les stades principaux sont les référe consultatif, l'évaluation, la recommandation, l'application, la réunion de planification, la révision annuelle, et l'évaluation triennale. Pour les éleves qui n'ont pas ete identifies avant comme ayant des conditions d'incapacite, il faut remarquer les démarches suivantes:

. Le référé, l'évaluation, et les recommandations doivent être completes entre les trente jours scolaires après le consentement parental à l'evaluation à ete reçu, ou quarante jours scolaires après le refere a ete reçu, n'importe quelle duree de temps termine la première.

- L'application doit commencer entre trente jours scolaires de la recommandation.

- La réunion de planification de l'IEP doit se tenir entre les trente jours scolaires du commencement du programme même.

C'est un cadre de temps maximum de cent jours scolaires. Après cette periode de temps, le procès devient cyclique. Les progrès de l'elève est révisé au moins chaque annee par le Comité sur les Handicapés (COH), et l'élève est en suite reévalué chaque trois années. Ceci permet une structure dynamique et sensible aux changements et aux besoins de l'étudiant.

C'est important que les parents posent des questions aux enseignants, aux fonctionnaires et à d'autres employés de l'école au sujet des conditions de l'éducation spéciale. L'exposé général ci-dessus ébauche les règlements de L'Etat. Dans les pages suivantes on donnera les détails des démarches spécifiques. Tout de même il peut y avoir d'autres conditions requises de la part de Districts scolaires qui sont le résultat du système du Bureau d'Inspection Scolaire ou de décrets et décisions juridiques (BOE). Si vous avez des doutes, n'hesitez pas à poser des questions. Les informations que vous recevrez ne feront que cimenter l'association "maison/école" au benefice de la scolarite de votre enfant.

EDUCATION SPECIALE

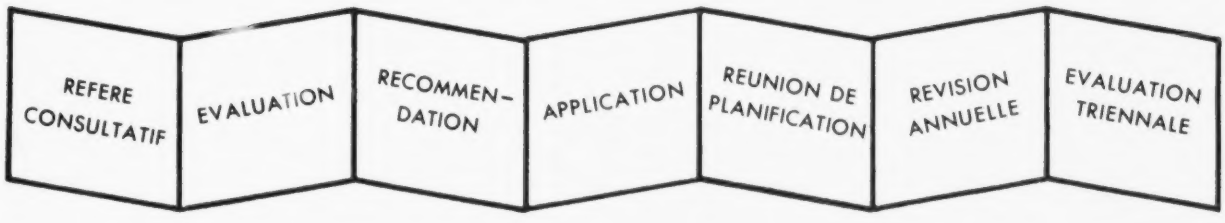


STADE 1 - LE REFERE CONSULTATIF: IDENTIFIE LES ENFANTS QUI PEUVENT AVOIR BESOIN DE L'EDUCATION SPECIALE

STADE 2 - L'EVALUATION: RECUEILLE LES INFORMATION ET LES EVALUE

STADE 3 - LA RECOMMANDATION: DONNE LES SOLUTIONS QUI PEUVENT SATISFAIRE LES BESOINS DE L'ENFANT/PHASE I DE L'IEP

STADE 4 - L'APPLICATION: MET LES PROGRAMMES ET LES SERVICES EN APPLICATION

STADE 5 - LA REUNION DE PLANIFICATION: PHASE II DE L'IEP

STADE 6 - LA REVISION ANNUELLE: PORTE LE PROGRAMME A JOUR

STADE 7 - L'EVALUATION TRIENNALE: PORTE LES TESTS ET LES INFORMATIONS EVALUEES A JOUR

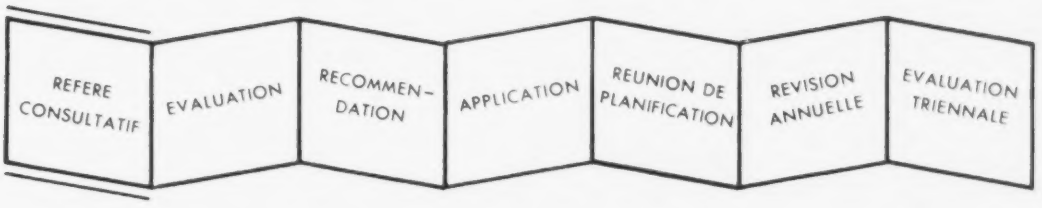


STADE 1 - LE REFERE CONSULTATIF: IDENTIFIE LES ENFANTS QUI PEUVENT AVOIR BESOIN DE L'EDUCATION SPECIALE

Qu'est-ce que c'est qu'un Référé Consultatif?

Un Référé Consultatif pour l'éducation spéciale est une déclaration par écrit envoyée au Comité sur les Handicapés. Cette déclaration atteste que la personne qui soumet le référé croit qu'un enfant puisse avoir une condition d'incapacité scolaire. Un référé au COH ne veut pas nécessairement dire que l'enfant soit handicapé. Il signale que l'enfant a des difficultés d'apprentissage et que la personne, qui a envoyé le référé, s'en inquiète.

Qui peut demander un Référé Consultatif?

Les personnes suivantes peuvent demander un référé consultatif au Comité sur les Handicapés:

- Les parents de l'enfant ou une personne apparentée
- Un membre du personnel professionnel du district scolaire dans lequel l'enfant réside ou dans une école publique ou privée que l'enfant fréquente légalement.
- Un médecin licencié
- Un officier juridique
- L'Inspecteur scolaire général (The Commissioner of Education) ou un représentant d'une agence publique chargé du bien-être, de la santé ou de l'éducation des enfants.
- Un individu qui agit à son nom, s'il a 18 ans, ou un mineur émancipé.

Qu'est-ce qu'un référé devrait contenir?

Chaque Référé Consultatif doit être présenté par écrit. Le contenu spécifique d'un référé écrit dépend de la source du référé même.

Un refere consultatif soumis par un parent, un officier juridique ou un etudiant devrai contenir la raison qui a determine l'envoi du refere et decrire en details la nature des difficultes rencontrees.

Un refere fait par un membre du personnel professionnel de l'ecole que l'enfant suit, un medecin licencie, un inspecteur ou un representant d'une agence publique, doit contenir les renseignements suivants;

- la raison pour laquelle on croit que une incapacite scolaire existe;
- tous les resultats des examens, les documents et les rapports qui constituent la base sur laquelle s'appuie le refere;
- une description des efforts faits avant de soumettre le refere au but de remedier aux difficultes de l'eleve; et
- une description de l'etendue des contacts des parents ou leur engagement avant d'envoyer le refere

Comment un Refere Consultatif est-il soumis?

. Le refere ecrit peut être envoye à un fonctionnaire de l'etablissement scolaire que l'enfant frequente, ou au president du Comite sur les Handicapes.

. Si le president du Comite est la première personne qui reçoit le refere il doit informer immediatement les parents qu'un refere consultatif a ete reçu et que les informations necessaires concernant leur enfant sont en train d'être rassemblees. Une copie du refere est envoyee au fonctionnaire de l'ecole entre cinq journees scolaires.

. Dans le cas que le fonctionnaire de l'ecole soit le premier à recevoir le refere, il doit le transmettre immediatement au President du Comite sur les Handicapes (COH). A son tour, le President doit informer les parents tout de suite et envoyer une copie du refere au fonctionnaire de l'ecole.

LA PROCEDURE DU REFERE CONSULTATIF

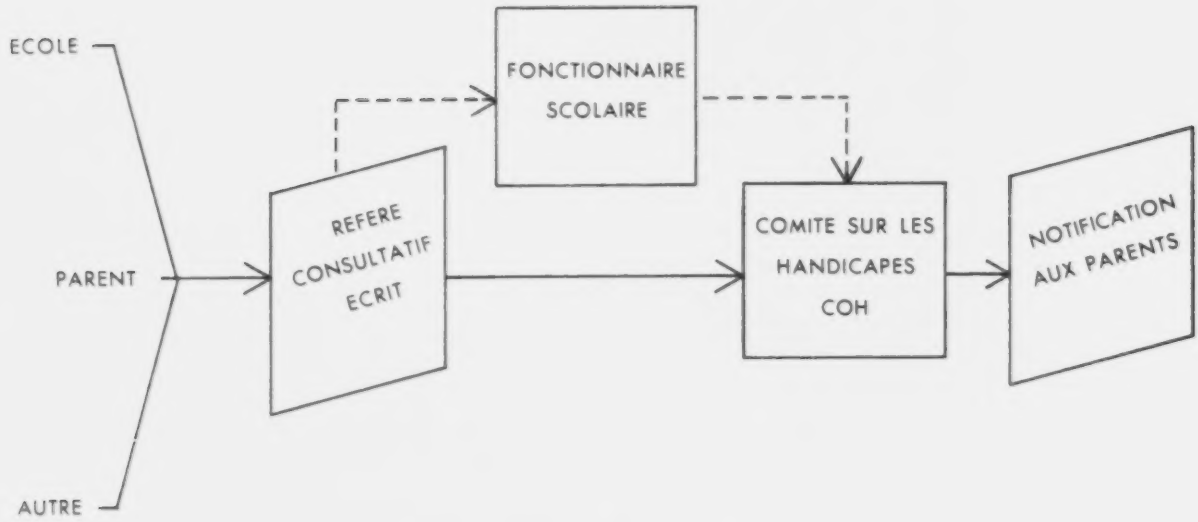


☑ Les assurances aux parents sur la procedure du Refere

Si vous, ou quelqu'un d'autre rapporte votre enfant au Comite sur les Handicapés (COH) vous serez notifie par ecrit. Cette notification vous renseignera que des informations approfondies sont nécessaires sur votre enfant. Elle comprendra la raison de l'envoi du refere, une description de l'evaluation proposee et elle demandera votre consentement à l'evaluation de votre enfant. Elle vous donnera aussi toutes les informations des droits de votre fils ou fille. Ces informations peuvent paraître très vastes et, parfois, très techniques. On n'a pas l'intention de vous confondre ou effrayer. Cependant la loi du Gouvernement Federal demande cette procedure. Elle vous assure d'être entierement renseigne des chaînes des evenements qui vont se produire, pourquoi ils se produisent, et ce que vous pouvez faire pour aider.

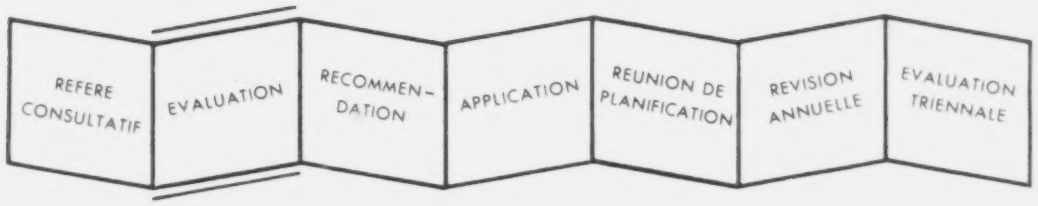


STADE 2 - L'EVALUATION: RECUEILLE LES INFORMATION PAR SUITE D'EXAMENS APPROFONDIS

Quel est l'objectif de l'évaluation?

Suivant l'envoi d'un refere au COH, et avec le consentement parental une evaluation individuelle est entreprise. Cela signifie que des examens précis et des discussions ont lieu pour établir les causes qui ont touchées aux accomplissements scolaires de votre enfant. Les résultats de cette evaluation aident à determiner si un enseignement spécial est necessaire. Ils aident aussi a etablir si des raisons n'ayant aucune relation a des conditions d'incapacite touchent aux accomplissements scolaires. Les resultats de l'evaluation fournissent également des renseignements qui sont utiles a modifier le programme pour votre enfant, si naturellement il est nécessaire.

Pourquoi le consentement parental est-il indispensable a l'evaluation?

On ne devrait pas donner une fausse interpretation à la demande de consentement parental et l'interpreter comme une decision que votre enfant a une condition d'incapacite. Pourtant il est important que les parents comprennent pleinement les raisons qui rendent essentielle une évaluation. Le consentement parental assure une connaissance complete des actions de l'ecole, son rôle et sa tache de rassembler des informations specifiques a l'egard des besoins scolaires de votre enfant.

Si vous avez des questions à poser concernant le but ou le type d'evaluation, ou si vous ne désirez pas que votre enfant soit evalue, vous pouvez demander une reunion informelle. La reunion peut se tenir avec le Comite, avec d'autres professionnels au courant de l'évaluation proposee, avec la personne qui a rapporte l'eleve, ou d'autres de votre choix. Cet entretien peut soulager vos inquietudes sur l'evaluation proposee. Il peut aussi aboutir a un accord entre la personne referante et les parents de rappeler le refere. Si on n'atteint pas un accord soit d'evaluer soit de rappeler le refere une audition impartiale devient obligatoire pour resoudre la question.

Qu'est-ce qu'une évaluation comporte?

L'evaluation est conduite sur une base individuelle et elle doit etre uneetude comprehensif des aptitudes et des habilites de l'eleve. Elle doit inclure un examen medical, une evaluation individuelle psychologique,

l'histoire du developpement social de l'enfant, une observation de sa conduite dans la salle de classe, une evaluation scolaire appropriee, aussi bien que des evaluations concernant les points de la debilite soupçonnee. Les résultats sont utilises a determiner les aptitudes, les debiletes et les besoins individuels de l'etudiant.

Qui dirige l'evaluation?

L'evaluation doit etre elaboree par plusieurs personnes afin qu'on puisse achever un examen d'analyse comprehensive. En employant un groupe de personnes, les renseignements sur les points principaux peuvent etre assembles de differentes manieres. Les psychologues scolaires, les medecins, les enseignants, les specialistes de therapie re-educative, les employes de l'assistance sociale et les verifications professionnels scolaires participent souvent a assembler les informations au sujet des accomplissements scolaires, les traits et les caracteristiques d'apprentissage, le developpement de rapports sociaux, le developpement physique et les besoins de menagement. Le point central de l'evaluation totale est concentre sur les habilites et les faiblesses de l'eleve et comme ces aspects de sa personnalite touchent a son travail d'ecolier.

Quand et comment l'évaluation se realise?

L'evaluation doit être achevee entre les trente jours qui suivent le consentement donnee par les parents ou entre quarante jours scolaires apres la reception du refere, ou ce qui arrive premier. Un limite de temps est necessaire à fin que l'éleve soit pourvu le plus tot possible d'un programme d'etudes approprie. La collaboration reciproque entre la maison et l'ecole evitera des delais inutiles. Les questions qui peuvent survenir ou les informations qui ne sont pas claires devraient etre expliquees le plus rapidement possible. Si une situation inattendue vous empeche de faire face à votre engagement dans les limites du temps donné, les raisons de ce délai devraient être documentees pour reference future.

Après avoir reçu le consentement des parents le Comité sur les Handicapes commence l'evaluation comme decrit dans la notification. Le Comite est responsable de faire tous les preparatifs. Entant que parent, vous avez le droit d'apporter ou envoyer des renseignements additionnels de votre enfant, si vous le desirez. Ces renseignements doivent etre consideres par le Comite et inclus dans ses recommandations. Quand toutes les informations de votre enfant ont ete rassemblees, le Comite, avec votre participation, commencera à developper ses recommandations.

Le tableau suivant donne une vue sommaire des types d'évaluations et des personnes qui peuvent être responsables d'achever ses tests. Les types d'evaluations donnee dans votre district scolaire sont enrigestre et font partie de la notification du refere consultatif et de l'evaluation conseillee. Toute les techniques d'evaluation doivent être adequates aux eleves de culture et langue differentes. Si nécessaire, des interpretes et des traducteurs seront employes pour assurer des resultats valables.

ELEMENTS D'UNE EVALUATION COMPREHENSIVE

| Type d'evaluation | Partie qui peuvent etre examinees | Personnel qui peut effectuer l'evaluation |
|---|---|---|
| Examen phsysique | Vue, ouïe, developpement phsysique, besoins medicaux et traits physiques qui touchent au progres scolaire. | Medecin de l'ecole |
| Evaluation Individuelle Psychologique | Intelligence generale, habilites et debilites d'apprentissage, besoins scolaires, interactions et rapports sociaux. | Psychologue de l'ecole |
| Histoire du developpement social | Developpement de rapports sociaux interactions sociales courantes, relations dans la famille, l'école et la communaute qui peuvent concourir aux difficultés de l'élève. | Employé de l'assistance sociale scolaire, infirmière de l'ecole, conseiller d'orientation scolaire |
| Observation dans la salle de classe | Performance dans l'environnement scolaire courant, les relations entre l'elève et les autres etudiants, les façons d'apprendre, la durée d'attention soutenue. | Administrateur de l'école, specialiste de therapie re-educative, conseiller d'orientation scolaire, membre du COH, psychologue de l'ecole |
| Analyses de formation educative appropriee | Accomplissements scolaires, efficacité et faiblesses de l'enseignement reçu, besoins d'instruction academique et de metier. | Enseignant -Specialiste de therapie re-educative conseiller d'orientation scolaire, conseiller d'orientation de metier |
| Evaluations de tous les domaines concernants l'incapacite soupconnée | Un désavantage spécifique ayant rapport à la sante, la vue, l'ouie, le developpement social-emotif, l'intelligence generale, l'adresse de communication orale, le developpement moteur et la performance academique. | L'infermiere de l'ecole specialiste de l'expression orale, specialiste de la perception des sons, specialiste de therapie physique, specialiste de therapie reeducative, enseignant ou specialiste ayant une connaissance approfondie dans le domaine de l'incapacite soupconnee. |

Evaluation Independante

Les parents et les districts scolaires travaillent ensemble pour assurer une evaluation qui soit comprehensive et utile aux decisions ensuite prises qui touchent à l'éducation de chaque enfant. Tout de même, vous pouvez decider que l'evaluation conduite n'est pas adéquate, ou bien vous n'êtes pas d'accord avec les résultats de l'évaluation. En tel cas, vous avez le droit d'obtenir une evaluation independante qui sera menee aux frais du public. A la demande, les parents recevront les noms, les addresses, et les numeros de telephone d'agences privees et publiques ou de ressources professionnelles concernant le lieu ou on peut obtenir une evaluation independante.

Une evaluation independante sera realisee aux frais du public, à moins que le District Scolaire commence un audition impartiale pour demontrer que son évaluation est équitable. Si l'officier charge de l'audition impartiale determine que l'evaluation est en effet équitable, le parent peut encore obtenir une evaluation indépendante a toute heure, mais, si le district le choisit, il peut disputer le payment de l'evaluation aux frais du public.

☑ Assurances aux parents

Pendant tout le procès d'évaluation, les parents viennent rassurés d'avantage par le district scolaire. Vous devriez vous attendre à:

- Un annonce de la nécessite d'une evaluation, avant l'evaluation même, contenant une description de l'evaluation proposée et son but projeté.

- Le choix de donner votre permission, de la refuser ou de demander une simple réunion à l'egard d'une évaluation initiale.

- Plusieurs spécialistes participeront à l'évaluation, inclus au moins un enseignant ou un autre specialiste ayant une connaissance particulière de l'incapacite soupçonnée.

- Des renseignements qui signalent les domaines spécifiques des besoins scolaires et aussi le quotient intellectuel (IQ: rapport de l'âge mental à l'âge réel)

- Les méthodes appropriées afin d'évaluer les addresses divers des enfants ayant des debiletes sensorielles, de motricité ou de communication orale. La méthode de tests utilisés ne devrait

pas gêner la demonstrations des habiletés ou connaissances.

- Evaluation de votre enfant dans tous les domaines de l'incapacité soupçonnée.

- Des examens impartials donnés selon la langue dominante de votre enfant ou d'autres moyens de communication.

- Examens donnés par du personnel expert.

- Examens qui sont appropriés à l'analyse du problème particulier.

- L'opportunité de fournir des informations par rapport à l'évaluation.

- Une évaluation complète et la recommandation entre trente jours scolaires de votre consentement

- La protection du dossier confidentiel de votre enfant. Les districts scolaires doivent suivre les règlements requis de la loi federale qui protège les droits de discretion des parents et des ecoliers. Vous avez le droit de reviser le dossier de votre enfant et faire des copies des documents désirés a un prix raisonnable.

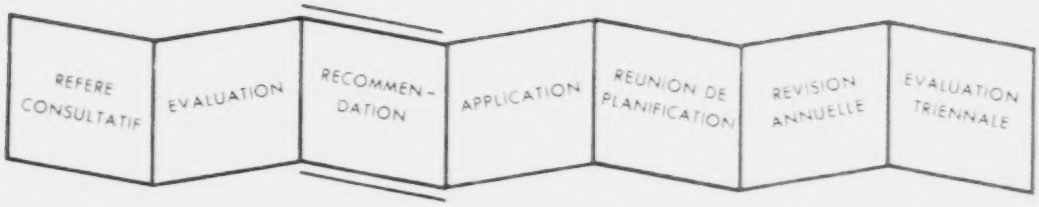


STADE 3 - RECOMMANDATION: DONNE LES SOLUTIONS QUI PEUVENT SATISFAIRE LES BESOINS DES ENFANTS

Qu'est-ce que c'est qu'une recommandation?

La recommandation constitue la decision d'un groupe de personnes qui etablit si l'eleve a, ou n'a pas, besoin des services de l'éducation speciale. Pendant ce stade, des reunions sont tenues pour analyser et discuter les résultats de l'evaluation comprehensive. Si l'elève n'est pas eligible aux programmes de l'education speciale, la recommandation en expliquera la raison. Si l'elève, au contraire, est eligible aux services de l'éducation spéciale un programme d'instruction individualisée sera developpe. Dans les deux cas, la recommandation du Comite sur les Handicapes (COH) est envoyee au Bureau d'Inspection Scolaire (BOE) et aux parents de l'enfant.

Qui prend part à la Recommandation?

Les personnes avec une connaissance approfondie de l'education en general et de l'enseignement en particulier seront engagées dans la preparation de la recommandation. Leur participation peut se produire dans des reunions, par rapports ecrits, par des simples rencontres ou des conversations au telephone. Les Comite sur les Handicapes doit re-examiner tous les renseignements recueillis au but d'elaborer une recommandation appropriee. La liste suivantes sousligne les personnes qui sont le plus souvent engagées dans la préparation de recommandations des eleves referes au Comité sur les Handicapes (COH):

Les parents de l'eleve - Comme parent, ou gardien legal, votre participation est extrêmement importante. Votre habilité de fournir de renseignements supplementaires, d'assister aux reunions et partager vos opinions au sujet de la recommandation sera un des élements essentiels pour parvenir aux decisions concernant le programme de l'éleve.

L'etudiant - S'il est convenable, un élève peut assister aux reunions du Comité sur les Handicapes (COH) en train de formuler une recommandation. Cependant, ceci devrait être soigneusement considere d'avance.

Le Comite sur les Handicapes - les memores du Comite sur les Handicapes se rassemblent au but de reviser les rapports de l'evaluation et formuler une recommandation. Tous les membres sous mandat doivent y participer inclus le medecin

si sa presence a ete requise. En outre des membres du Comite sous mandat, le Bureau d'Inspection Scolaire (BOE) peut avoir nomme d'autres personnes au service du Comite. La participation de tous les membres apporte une vaste rangee de points de vue et d'expertise.

L'enseignant - L'instituteur (ou le professeur) de l'eleve doit assister aux reunions quand la recommandation est en train d'etre redigee. La participation de l'enseignant fournit au Comite (COH) des connaissances de premiere main par rapport aux points forts et aux points faibles de l'eleve dans le milieu scolaire. Tant qu'un placement initial dans l'education speciale l'enseignant peut etre l'instituteur actuel des classes regulieres ou un instituteur qualifie a fournir l'enseignement special dans le domaine de l'incapacite suspecte. Si l'eleve est deja inscrit au programme d'education speciale, l'enseignant serait un educateur special qui instruit couramment l'enfant. Si l'enfant ne frequente pas une ecole, le district scolaire peut nomme l'enseignant qui devrait etre present.

Representants d'autres organisations - Si on a envisage que l'eleve assistera une agence ou une ecole hors du district de sa residence, ou si l'eleve demeure dans un etablissement gere par un departement ou une agence de l'etat, un representant de cette agence ou ecole est invite a participer au proces de la recommandation.

D'Autre personnel scolaire - L'ecole designera d'autre personnel scolaire qui peut assister aux reunions du Comite (COH). Tel personnel peut inclure des employes des services apparentes, des infermieres de l'ecole, des fonctionnaires scolaires, des conseillers d'orientation scolaires, ou d'autres enseignants qualifies.

D'Autres personnes invitees par les parents - Les parents peuvent inviter d'autres personnes à les accompagner aux reunions du Comite (COH). Telles personnes peuvent etre utiles à presenter les informations, donner leur appui pendant la reunion, et donner leur aide à parvenir aux decisions necessaires.

Comment et Quand une Recommandation est-elle Faite?

Le Comite sur les Handicapes doit preparer une recommandation initiale entre le trente jours scolaires suivant la reception du consentement parental à effectuer l'evaluation, ou entre quarante jours scolaires de la reception du refere consultatif, n'importe lequel soit premier.

En formulant sa recommandation, le Comité sur les Handicapés, les parents et d'autres individus discuteront l'évaluation et toutes les informations supplémentaires qui ont été soumises. Ils décideront si l'élève a une condition d'incapacité et cette incapacité endommage son apprentissage scolaire.

Les listes suivantes decrivent, en termes généraux, les classifications employées pour déterminer la condition d'inhabileté de l'élève. Des définitions plus précises sont contenues dans la Section 200.1(cc) des Règlements de l'Inspecteur Scolaire Général.

| Classifications des Conditions d'incapacite | Caracteristiques des Conditions d'Incapacite |
|---|---|
| Autistique | L'Autisme est un desordre du comportement qui peut se trouver dans les enfants a tous les niveaux d'intelligence. Il y a d'habitude des difficultes à reagir aux personnes, aux evenements et aux objets. Les réponses aux sensations de clarte, de son et de tact peuvent etre exagerees, et un delai de la parole et du langage peut etre manifeste. Ordinairement on peut observer ces difficultés avant lâge de deux ans et demi. |
| Troubles Emotionnels | Ces elèves peuvent avoir des difficultes de comportement sur une longue periode de temps et à un tel degré que ils sont incapables de fonctionner bien a l'ecole. La raison pour laquelle l'eleve n'apprend pas bien ne peut pas s'expliquer par des facteurs d'intelligence, sensasoriels ou de sante. L'elève peut-etre incapable d'etablir des rapports satisfaisants avec des adultes ou des camarades, il peut être generalement malheureux et developper de symptômes physiques ou des peurs associees à des problemes personnels ou scolaires. |
| Difficultes d'Apprentissage | Ces eleves ont une malfonction qui leur empeche la reception, l'organisation, ou l'expression de la connaissance. Ils ont des difficultes a entendre, penser, parler, lire, écrire ou comprendre les concepts mathematiques ce qui resulte en une dissension severe entre le niveau de performance scolaire et celui auquel vous vous attendiez. Une difficulte d'apprentissage n'est pas due prioritairement à un handicap physique, mental ou emotionnel ou a des facteurs culturels ou economiques. |
| Retarde Mental | Ces eleves apprennent a un rythme plus lent a cause d'un niveau inferieur d'intelligence. D'habitude leur langage et leur developpement moteur sont considerablement plus lents et ils semblent incapables d'apprendre aussi vite que les autres enfants du meme age. |
| Sourd | Un eleve qui est sourd a une perte si severe de l'ouie qui lui empeche d'utiliser de maniere efficace le sens de l'ouie. La severite de cette perte de la faculte d'entendre d'habitude rend necessaire un entraînement special, ou |

| Classification des Conditions d'Incapacité | Caractéristiques des Conditions d'Incapacité |
|---|---|
| | bien à l'aide de sons vocaux, du langage des signes ou des deux, pour apprendre à communiquer. |
| Difficultes a Entendre | Un eleve dans cette categorie a une perte de la faculte d'entendre qui pourrait etre ou non permanente, mais il peut arriver a entendre avec ou sans aide special. Cependant, l'eleve peut avoir besoin d'entraînement special afin d'utiliser efficacement la faculte d'entendre qui lui reste. L'eleve peut avoir des difficultes à suivre les instructions, à distinguer les sons des mots, ou avoir des difficultes d'expression orale ou de langage, aussi bien que des infections frequentes au milieu des oreilles. |
| Problemes de Langage | Ces eleves ont un desordre qui se manifeste par l'incapacite de parler facilement, ils ont des difficultes à comprendre ou à utiliser les mots ou les phrases ou ils begaient ou ils ont une altération de la voix. Lorsque ces problèmes sont presents à un degré tel que la performance scolaire de l'enfant est affectée, une aide special peut etre necessaire. |
| Problèmes Visuels | Ces eleves peuvent voir partiellement ou ils peuvent être aveugles. Si un eleve a sa faculte de voir dans une certaine mesure seulement, il est considere ayant une vue limitee. Il peut apprendre à lire des livres imprimés normalement avec des lunettes ou à lire des livres speciaux imprimés en caracteres très larges. Pour les etudiants aveugles il peut être necessaire avoir du materiel special braille. |
| Problemes Orthopédiques | Les etudiants dans cette classification sont handicapés physiquement et leur performance scolaire est affectee par des conditions telles que la paralysie cerebrale, des amputations, des fractures ou des brûlures qui ont causées une incapacite permanente. |
| Problemes de Sante | Certains eleves ont une vigueur, une vitalite ou une vigilance limitees dues a des problemes de santé chroniques et aigus. Ces problèmes peuvent inclure une condition cardiaque, la |

tuberculose, la fievre rhumatique, la nephrite, l'asthme, l'anemie falsiforme, le syndrome de la Tourette, l'hémophilie, l'épilepsie, l'empoisonnement par le plomb, la leucémie ou le diabète.

Handicape Multiple — Certains eleves ont deux ou plus handicaps majeurs tels que la surdite ou la cecite, ou des troubles emotionnels et des difficultes a entendre. La combinaison de ces conditions cause des problemes d'education qui ne peuvent etre pris en charge que dans un programme d'education speciale formule pour aider les deux incapacites.

Les classifications au-dessus aident le COH à decider si l'eleve est ineligible ou eligible pour les programmes d'education speciale.

Ineligible - Si votre enfant n'est pas eligible, c'est à dire, ses difficultes scolaires ne sont pas le resultat d'une condition d'incapacite defavorable a son education, le Comite envoie une copie des resultats appropries de l'evaluation a l'administrateur de l'etablissement scolaire. Cette information est utilisee pour etablir ou coordonner d'autres types de programmes pour votre enfant dans le cadre de l'education reguliere. Le COH vous notifiera de sa resolution et soumettra sa recommandation au Bureau d'Inspection Scolaire. Les raisons de la resolution seront comprises. Vous avez le droit d'etre en desaccord avec cette resolution initiale ou de demander des questions concernant la recommandation. Si on ne peut pas s'accorder, vou pouvez solliciter une audition impartiale. Dans la plus part des cas, si vous avez ete engage pendant toute la procedure, la recommandation du COH ne vous surprendra pas et des desaccords mineurs sont resolus facilement.

Eligible - Si votre enfant est Eligible pour les programmes d'education speciale le Comite sur les Handicapes developpera un Programme d'Education Individualisee (IEP). Cette partie de l'IEP (Ie Phase) vous sera envoyée avec l'avis de la recommandation du COH. L'avis de la recommandation comprendra aussi une demande de votre consentement initial. Vous avez le droit d'etre d'accord, ou non, avec la determination du COH. Si l'eleve est placé dans les programmes de l'education spéciale pour la première fois la recommandation ne peut pas etre mise en application sans votre permission.

La Preparation du Programme d'Education Individualisée (IEP)

Le Programme d'Education Individualisée est extrèmement important puisqu'il est la base de l'enseignement. Il est utilisé à documenter et reviser le progrès faits au but de satisfaire les besoins de l'eleve. Le programme d'education individualisee (IEP) contient un resume des competences et des aptitudes actuelles de votre enfant, le programme établit des objectifs et des buts se rapportant à l'éducation de votre enfant pour l'année scolaire, il explique comment ces buts seront atteints et il

contient une liste des methodes qui seront utilisees periodiquement pour verifier le progres de votre enfant. Quoique les districts scolaires developpent leurs propres formulaires pour les Programmes d'Education Individualisee (IEP), les règlements determinent le contenu de ces programmes. Dans l'Etat de New York, le Programme d'Education Individualisee est divise en deux phases. La première phase est developpée a une réunion du Comite sur les Handicapes et la deuxième phase est developpee à une conference de planification avec l'enseignant. L'engagement des parents est tres utile aux deux phases.

L'imformation suivante est comprise dans la première Phase du Programme d'Education Individualise (IEP) de votre enfant. Tel que parent il y a beaucoup que vous pouvez ajouter. Vous avez une connaissance des aptitudes de votre enfant de première main. En partageant cette information vous ferez une contribution importante au programme.

LE PROGRAMME D'EDUCATION INDIVIDUALISEE

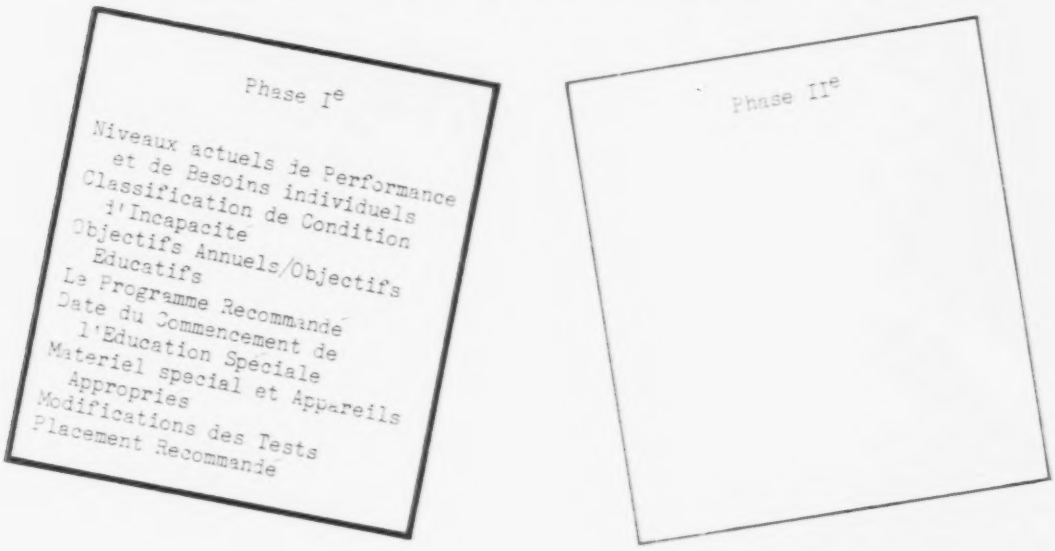


. Le niveau actuel de la performance scolaire et des besoins individuels:

Le Comité sur les Handicapes determine les besoins individuels sur la base de la performance scolaire et les resultats de l'evaluation. Le niveau de performance scolaire et les besoins de l'enfant sont identifies dans les domaines des accomplissements academiques, les caracteristiques d'apprentissage, le developpement social, le developpement physique et les besoins de menagement personnel. Cette information donne une vue etendue des fonctions, du potentiel, des preferences, des aptitudes et des faiblesses, elle donne aussi des renseignements qui aident a placer votre enfant dans un groupe d'eleves qui ont des besoins pareils.

. La Classification de la Condition d'Incapacite

Le Comite sur les Handicapes determine la classification par l'analyse des resultats et des observations aupres des definitions de l'Etat de New York. Ces classifications sont utilisees a determiner l'eligibilite à l'education speciale.

. Les Objectifs Annuels/Les Objectifs Educatifs

Les objectifs annuels decrivent les accomplissements envisages d'un elève pendant une annee scolaire. Les objectifs correspondent aux besoins academiques, sociaux, de developpement physique et de menagement de l'éleve. Pour les eleves qui entrent dans l'education speciale pour la première fois, les objectifs d'instruction et les critères d'evaluation sont developpés à la reunion du Comite sur les Handicapes et il sont utilises pendant les trente premiers jours d'enseignement.

. Le Programme Recommande de meme que la Durée de la Participation Dans l'Education Reguliere et l'Effectif de la Classe

Chaque district scolaire doit offrir une variete de programmes en vue de satisfaire les besoins differents des eleves avec des conditions d'incapacites. Ces services sont appeles: Services en continue ("continuum"). Les problèmes fiscaux et de personnel ne touchent pas à la disponibilite des services et des programmes. Une etendue de programmes doit etre disponible pour donner une opportunite juste d'instruction dans un environnement le moins restrictif. La portee suivante des programmes et des services doit etre disponible:

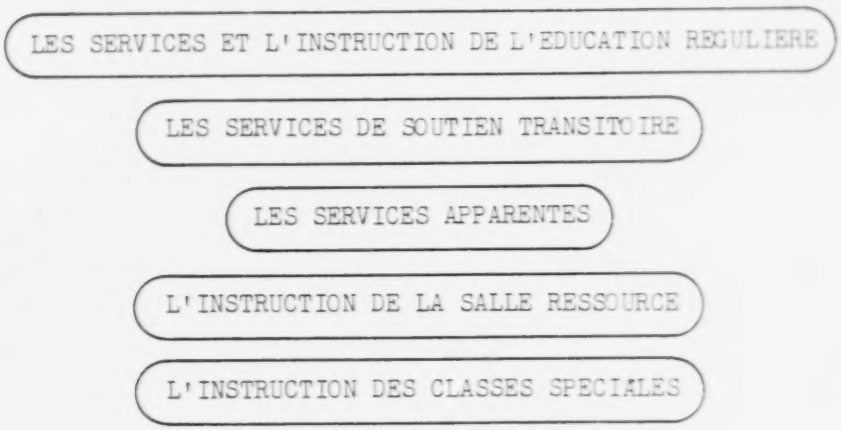

Les composants des services en continu peuvent être choisis et recommandes dans n'importe quelle combinaison est appropriee a l'eleve individuel et ses besoins. Une description etendue suit:

## Les Services et l'Instruction de l'Education Reguliere

Les services et les classes d'education reguliere sont recommandes a beaucoup d'eleves handicapes. Le placement d'un eleve dans les programmes d'education reguliere est appele parfois de "tronc commun" (en anglais: mainstreaming). C'est a dire que les classes et les services donnes d'education reguliere sont appropries aux besoins de l'eleve. Par exemple, les aptitudes de votre enfant dans les mathematiques peuvent etre adequates à l'instruction d'education reguliere. Cependant, cette classe peut faire partie d'un programme total qui comprend d'autres services d'education speciale. L'application du concept d'un environnement le moins restrictif assure que ce type de programme soit disponible et il soit indiqué sur la liste du Programme d'Education Individualisee.

## Les Services de Soutien Transitoire

Les services de soutien transitoire, tel que la consultation et/ou l'entrainement, peuvent etre donnes par le personnel qui travaille avec les eleves handicapes a mesure qu'ils avancent dans un milieu moins restrictif. Quoique les services de soutien transitoire soient pourvus a l'enseignant de l'eleve, les benefices s'etendent à l'eleve aussi. Le soutien transitoire prépare la route a un changement et il rend possible un environnement d'appui.

## Les Services Apparentes

Les services apparentes sont fournis conjointement avec les classes academiques en vue d'aider les eleves avec des conditions d'incapacite dans leur programme total d'education. Un service apparente est different de la classe speciale, la classe reguliere ou les activites de la Salle Ressource, vu que les buts et les objectifs du service traitent la connaissance et les aptitudes qui ne sont pas typiquement incluses, dans le plan d'etudes d'une matière. L'eleve quand même a besoin de ces aptitudes spéciales pour en tirer avantage dans la salle de classe. Des specialistes appropries fournissent ces services bases sur les besoins individuels de l'etudiant comme il est specifie dans le Programme d'Education Individualisee (IEP). Les Services Apparentes comprennent la therapie de la parole, l'audiologie, les services psychologiques, la therapie physique, la therapie re-educative, services d'orientation, et d'autres services de support. Le type, la frequence et la duree du service sont contenus dans l'IEP.

## L'Instruction de la Salle Ressource

Un programme de la Salle Ressource donne une instruction individualisee planifiee pour les eleves handicapes qui participent aux classes regulieres ou speciales, mais qui ont besoin d'aide supplementaire afin de reussir dans ces classes. La duree de l'instruction supplementaire dans la salle ressource peut etre de trois heures ou plus par semaine scolaire. Le Programme de la salle Ressource peut suppleer a l'instruction dans les classes regulieres ou d'education speciale jusqu'à 50% de la journee. Les groupes des eleves dans la Salle Ressource ne peuvent pas avoir plus de cinq enfants dans chaque groupe. L'enseignant de la Salle Ressource, en collaboration avec les enseignants des salles de classes, pourvoit un enseignement individuellement planifie en vue de soutenir ou ameliorer la performance academique en d'autres matières. La durée du temps, la frequence et le type d'enseignement est indique dans le IEP.

## L'Instruction des Classes Speciales

L'instruction de la classe speciale, si necessaire, est donnee chaque jour et elle doit contenir les matieres principales. Le temps qu'un élève doit passer chaque jour dans une classe speciale est indique dans l'IEP. Il y a quatre choix de l'effectif d'une classe pour les recommandations d'instruction speciale:

a) 12 eleves avec un enseignant
b) 12 eleves avec un enseignant et un aide
c) 6 eleves avec un enseignant et un aide
d) 12 eleves avec un enseignant et un adulte chaque trois eleves dans la classe.

Dans les classes d'instruction speciale les eleves doivent être groupes ensemole à cause de leur besoins individuels similaires. Ils peuvent avoir la meme condition d'incapacite ou des conditions d'incapacite differentes mais leurs besoins scolaires individuels doivent être similaires. Le groupement des eleves selon leurs besoins est base sur les niveaux des accomplissements scolaires et educatifs et sur le rythme d'apprentissage, les niveaux du developpement physique et social, et les besoins de menagement personnel des eleves dans la salle de classe. Les etudiants sont generalement groupes dans une etendue de trois ans pour les classes de mathematiques et lecture. Pour les eleves dans les classes en option a) et b) il faut avoir une description des classes beaucoup plus detaillee. Cette information est partagee et discutee avec vous et incluse dans l'avis ecrit du Comite sur les Handicapes.

. La Date Projetée pour le Commencement et la Quantité du Temps Destiné à L'Education Spéciale et les Services Apparentés

Cette partie du Programme d'Education Individualisée comprend la date du commencement envisagé du programme recommandé et combien de fois les services seront donnés. La fréquence et la durée des services inclus dans l'IEP ne peuvent pas être changées dans l'établissement scolaire de l'élève sans la révision du Comité sur les Handicapés.

. Matériels Specialisé et Appareils Appropriés

Des modifications dans l'environnement de l'élève peuvent être recommandées dans l'IEP, si elles sont nécessaires à l'étudiant pour qu'il puisse bénéficier du programme. Ceci peut inclure des altérations au pupitres ou à la chaise, des matériels braille, des appareils auditifs, une machine à taper, des tables inclinées, ou d'autres matériel semblable.

. Les Modifications des Tests

Des modifications aux examens sont apportées en vue de donner aux élèves ayant des conditions d'incapacité une opportunité égale de démontrer les connaissances acquises qui pourraient autrement être gêner par la méthode du test. Les techniques nécessaires doivent être sur la liste du Programme d'Education Individualisée (IEP). Le directeur de l'école en autorise l'emploi dans les tests étatisés et les examens. Leur emploi routinier dans les classes d'éducation régulière et spéciale n'a pas besoin de l'autorisation du directeur mais il doit paraître sur la liste du IEP. Par example, les modifications comprennent un limite de temps prolongé, l'utilisation du magnétophone, un endroit alternatif, les projets, les démonstrations, etc.

. Le Placement Recommandé

Les programmes d'Education Individualisée fournissent une variété de milieux et placements. Le placement est l'endroit qui a été determiné l'environnement moins restrictif pour un élève.

L'ecòle publique dans votre quartier est souvent un lieu de placement, mais plusieurs autres établissements scolaires existent et ils offrent aussi des programmes pour les élèves handicapés.

Le District des Ecoles Publiques Locales -- souvent le district scolaire local pourvoit quelques ou plusieurs types de programmes d'education spéciale. L'effectif du district et le nombre d'etudiants avec des conditions handicapes établissent d'habitude l'étendue de l'éducation spéciale. Les districts scolaires plus petits, même qu'ils sont toujours responsables des élèves identifiés comme handicapés, peuvent contracter les programmes et les services des autres districts ou agences et obtenir les programmes et les services qui leur sont nécessaires.

Le District des Ecoles Publiques des Environs -- Comme indique ci-dessus, quelques services spécialisés ne sont pas offert dans chaque district scolaire. L'école publique locale est responsable d'organiser la participation des elèves aux programmes et services nécessaires dans les districts des environs si rien de comparable peut etre pourvu dans votre district de residence.

Bureau de Services Coopératifs d'Education (BOCES) -- BOCES fournit une variéte de programmes et services de formation artisanale, de métiers et d'éducation spéciale. Les écoles publiques locales peuvent s'engager par un contract conjointement aux districts scolaires des alentours avec BOCES. Les programmes diriges par BOCES peuvent être situés dans un établissement central de cette organisation ou il peuvent être situés dans votre école publique locale.

L'Instruction à la Maison ou a l'Hôpital -- Certains étudiants handicapés ont besoin d'instruction temporaire à la maison ou à l'hôpital à cause d'une maladie grave ou de circonstances spéciales indiquées dans le Programme d'Education Individualisée. La période d'enseignement doit être un minimum de cinq heures par semaine au niveau élémentaire et dix heures par semaine au niveau de l'enseignement secondaire. Le programme d'instruction fourni devrait, en tant qu'aucun autre élève handicapé, être approprié aux besoins de l'étudiant et révisé si nécessaire.

Ecoles Spéciales -- Dans ce type de milieu, l'éducation spéciale est le centre de l'activité totale de l'école et la participation des enfants non-handicapés est rare. Les districts scolaires publics grands peuvent avoir des écoles avec un corps de personnel spécialisé pour s'occuper particulièrement des enfants handicapés. Il y a aussi des écoles privées qui existent au seul but de pourvoir un programme total d'education spéciale.

Ecoles Residentielles -- Agences publiques et privées conduisent des programmes éducatifs pour les enfants handicapés qui incluent des composants de pensionnat. Les écoles publiques peuvent recommander les services de ce type d'établissement scolaire, si adéquat, et si le Departement de l'Etat approuve l'école. Une liste est disponible d'écoles sanctionnees dans et hors de l'Etat. Les contracts avec les pensionnats privées doivent être approuvés par l'Inspecteur Général de l'Education (Commissioner of Education).

Tous les placements sont disponibles, sauf que le Comité sur les Handicapés recommendera le programme et la localité selon les besoins de l'élève dans l'environnement moins restrictif.

Quand est-ce qu'une Recommandation est Faite?

Le Comité sur les Handicapés doit vous informer a l'égard de la recommandation entre trente jours scolaires après avoir reçu le consentement initial ou quarente jours scolaires de la réception du referé, n'importe lequel est premier.

☑ Assurances aux Parents

Pendant le stade de la recommandation la participation des parents reste importante. Votre engagement vous est assuré par suite de:

- L'avis de la réunion pour développer la recommandation. Cet avis inclut tous vos droits aux mesures de sécurité établies. Particulièrement importants sont vos droits d'assister à la réunion, de demander la présence d'un médecin, d'amener d'autres personnes à la reunion et de demander un interprète, si nécessaire.

- Fixer la date et l'heure de la réunion réciproquement convenables.

- L'opportunité de participer en d'autres manières si vous ne pouvez pas assister à la réunion (une conversation au téléphone, un rapport écrit, etc.)

- Présenter des informations supplémentaires et proposer vos suggestions au Comité (IEP).

- Donner ou retenir votre consentement à la recommandation de placement initial dans l'Education Spéciale sur la base de votre connaissance additionnelle et votre jugement des besoins de votre enfant.

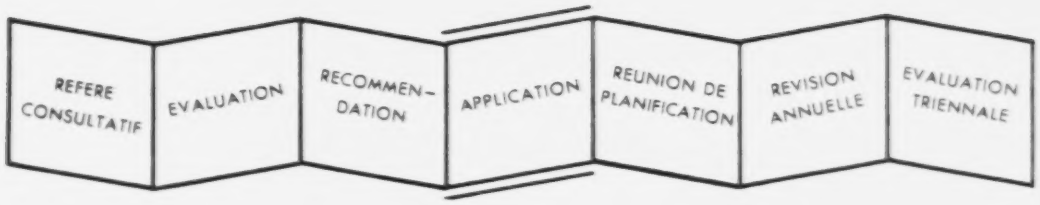


STADE 4 - L'APPLICATION: MET LES PROGRAMMES ET LES SERVICES EN APPLICATION

Qu'est-ce que c'est que l'Application?

La Notification de la Recommandation que le Comité sur les Handicapés (COH) vous envoie demande votre consentement à la résolution prise si votre enfant est placé dans l'éducation spéciale pour la première fois. Si vous consentez à la Recommandation et si le Bureau d'Inspection Scolaire (BOE) l'approuve, on fait des préparatifs pour commencer les programmes et les services décrits dans le Programme d'Education Individualisée (IEP). Faire ces préparatifs peut prendre jusqu'à trente jours scolaires, mais il ne doit pas prendre plus longtemps. Votre réponse empressée à la recommandation aidera à garder la procédure entre les limites du temps légal établis.

Pendant ce temps, le Comité sur les Handicapés coordonnera les horaires scolaires, les transports, les assignations de personnel et aucun autre classement spécial du programme de votre enfant. Aucun changement ou accroissement du programme doit être décrit par le Comité sur les Handicapés dans le Programme d'Education Individualisée (IEP).

Qui est Engagé?

Les types des programmes et des services recommandés déterminent les personnes qui seront engagées dans les préparatifs. En général, ceux qui participent ordinairement à l'application sont:

Les Parents. Votre consentement à un placement initial est requis avant que le programme de l'enfant puisse être mis en application. Il est important que vous soyez pleinement renseigné sur le programme, vous avez eu l'occasion de le discuter avec le Comité sur les Handicapés et vous êtes d'accord que le programme est appropriée aux besoins individuels de votre enfant. Vous êtes la seule personne qui a été engagée dans le procédé du commencement. Vous continuerez en être le facteur constant. Votre entraînement continu à l'école assure que le programme d'éducation individualisée soit suivi comme convenu.

L'étudiant. Les changements dans le programme scolaire peuvent toucher votre fils ou fille de quelque façon. L'appui et la préparation des élèves, quand ils entrent dans leur nouveau programme, aident à leur faciliter les changements et à les accepter.

Le Comité sur les Handicapés. Le Comité sur les Handicapés est responsable de tous les arrangements nécessaires à l'application du programme. Le Comité l'organise en vue de votre accord ou il répond à vos questions et à vos dissentiments.

Le Comite soumet aussi la recommandation au Bureau d'Inspection Scolaire (BOE) pour son approbation et il coordonne la planification subsequente de l'instruction recommandée.

Les Administrateursdes Etablissements Scolaires. Les Administrateurs dans l'école sont responsables de coordonner les détails des horaires scolaires. Ils dirigent les programmes d'éducation speciale, ils facilitent les rapports entre la maison et l'ecole ils pourvoient au soutien des étudiants et des enseignants.

Personnel Appartenant aux Transports. Sil est necessaire d'arranger le transport, le personnel responsable des transports s'entraîne à apporter les changements d'horaire qui s'enchaînent au programme et au placement de l'elève. Pendant cette periode des transports speciaux peuvent être menager aussi, s'il est nécessaire.

Les representants d'Autres Agences. Si d'autres agences sont entraînees dans le programme de votre enfant, les representants de ces agences ou ecoles sont engagés dans l'elaboration des details de l'application du programme. Ce travail de coordination avec les representants d'autres etablissements scolaires assure à l'eleve les services planifies.

Quand et Comment l'Application Entre en Vigueur?

Le programme de l'elève doit être pourvu entre trente jours scolaires de la reception de la recommandation du Comité sur les Handicapés par le Bureau d'Inspection Scolaire (BOE). L'application se produit a travers les efforts cooperatifs de toutes les personnes entraînees à commencer les programmes et les services. Un procede organise aide ce stade à aller sans difficulte et efficacement.

Qu'est-ce qu'un Parent Devrait Considerer au Sujet du Programme d'Education Individualisee (IEP)?

Quand un elève est place dans le programme recommande, l'IEP devient l'instrument qui fournit l'education dans la localite adequate. Il est utilise comme un plan et comme une mesure de l'efficacite du programme. Pendant l'application initiale et la duree du programme, en vue de satisfaire les besoins particuliers de l'eleve, il faut considerer certains facteurs de l'éducation elementaire et secondaire. Ces facteurs influencent l'application des programmes d'education speciale et ils devraient etre clarifies à votre satisfaction et au benefice de votre enfant.

## Elements Educatifs à Considerer

| Facteurs | Points à Considerer |
|---|---|
| Le plan d'Etudes | Pour la plus grande partie, le contenu du plan d'etudes enseigne aux eleves de l'education speciale, doit etre equivalent au contenu de l'education reguliere. La plupart des etudiants handicapes sont capables d'accomplir les buts et les objectifs de ce plan d'etudes. L'education special modifie et adapte les materiels et les methodes afin d'achever ce but. Les enfants avec des handicaps severes auront un plan d'etudes specialisé dans le degré necessaire à leur progrès. |
| Groupement par Besoins Similaires | Les etudiants sont groupes souvent ensemble dans l'education speciale. Dans cette situation le plan d'études et l'enseignement donnés au groupe doit se conformer aux besoins individuels de chaque eleve. Pourtant, l'instruction requise pour satisfaire les besoins individuels ne devrait pas soustraire d'une manière consequente l'instruction pourvue aux autres dans le groupe. |
| L'Horaire Scolaire | Un horaire scolaire flexible permet de satisfaire les besoins de l'elève. L'education speciale devrait être coordonnée aux autres programmes et services offerts pendant la journee scolaire. L'horaire des cours devrait être soigneusement considerer de manière que le programme de l'eleve ne devient pas fragmentaire ou trop interrompu. L'eleve doit aussi avoir l'opportunite de participer aux cours supplementaires tels que le dessein, la musique et d'autres matières spéciales. |
| Programmes d'examens et de Repetition | Chaque opportunite devrait être donnee aux etudiants handicapes de participer aux programmes d'examen elementaires qui identifient les niveaux d'accomplissements et performance necessaires pour le minimum de la competence requise dans l'Etat de New York. Les tests PEP et les examens de repechage subsequents devraient être donnés dans les classes d'education speciale ou régulière. Cette demarche est essentielle aux etudiants avec des conditions d'incapacite pour leur preparation aux écoles secondaires. Le travail de repetition et l'exercise permettent d'acquérir |

| Facteurs | Points a Considerer |
|---|---|
| | plus facilement les connaissances necessaires a atteindre le diplôme. Les etudiants severement handicapes peuvent etre dispenses des programmes d'examens, mais telle exemption n'est pas necessaire pour la pluspart des enfants handicapes. |
| Techniques Alternatives d'Examens | Les examens alternes peuvent etre tres importantes à aider votre enfant à demontrer sa connaissance et addresse sans etre limite par sa condition handicapee. L'emploi et le type des techniques alternatives d'examens doivent etre decrits sur le Programme d'Education Individualisee. Les examens alternatifs sont importants pendant tout le programme scolaire, mais ils assument une signification particuliere quand l'etudiant soutient les examens etatises tels que les Tests de Competence des "Regents" ou les Examens des "Regents". C'est très important d'atteindre tels degres de connaissance pour l'acquisition d'un diplôme. |
| Activites Complementaires | Les écoles offrent beaucoup d'activites complementaires en support et supplement du programme de base. Les eleves handicapes doivent avoir l'opportunite de participer dans toutes les activites scolaires qui peuvent être aussi des escursions récréatives, des clubs après les cours, des occasions scolaires speciales. |
| Langue etrangere | Les etudiants, debutant de la classe du 1992, devront avoir une unite d'instruction dans une langue etrangere entre les annees scolaires des classes enfantines à la neuvième année. Cette condition requise ajoutera deux unites à la classe du 1994. Par consequent, un etudiant, que le Comite sur les Handicapes a determine comme ayant des difficultés d'aprentissage, peut etre dispense de cette instruction. |
| Ordinateurs et Adaptations | Se familiariser avec le fonctionnement des ordinateurs et acquerir l'adresse necessaires à travailler avec ces nouveaux appareils electroniques est tres important a la preparation future et l'independance economique de l'elève. On s'attend que les etudiants dans les classes d'education speciale aient accès |

| Facteurs | Points a Considerer |
|---|---|
| | et acquierent les adresses necessaires a l'emploi des ordinateurs. Des appareils speciaux devraient aussi etre disponibles aux etudiants, qui ont des problèmes orthopédiques ou sensoriels, selon la recommandation du Comite sur les Handicapes (COH). L'utilisation de la technologie des ordinateurs peut diminuer l'interference de l'incapacite. |
| Transports | Des moyens adequats de transport doivent etre fournis aux elèves handicapes. Les recommandations du moyen de transport indiquees dans le Programme d'Education Individualise (IEP) sont fondees sur:<br>- l'habilete et la tolerance de l'enfant a voyager<br>- le besoin de l'aide d'un montecharge pour une voiture de malade, ou d'autres alterations.<br>- le besoin d'etre aider physiquement a monter et descendre le vehicule<br>- le besoin d'aides/guides pour donner l'assistance individuelle. |
| Suspension | Le droit d'un etudiant de frequenter l'ecole peut être suspendu si on determine que il est indiscipline ou deregle, ou si la presence de l'elève à l'école pourrait être dangereuse à l'eleve meme ou aux autres.<br><br>Un directeur, s'il est autorise par un Bureau d'Inspection Scolaire, peut renvoyer de l'ecole un elève jusqu'à cinq jours, mais il doit donner, en demande, a l'élève et aux personnes apparentées l'opportunite d'avoir une conference informelle. Un etudiant ne peut pas etre renvoye plus de cinq jours par un Bureau d'Inspection Scolaire ou par l'Inspecteur Scolaire du District sans avoir le droit à une audition.<br><br>Bien qu'un elève handicape ne soit pas à l'abri des mesures disciplinaires, les autorites de l'école doivent etablir que la mauvaise conduite de l'élève n'est pas simplement une manifestation de sa condition d'incapacite. Les mesures disciplinaires qui resultent en un changement de placement requierent la recommandation du |

| Facteurs | Points à Considerer |
|---|---|
| | Comité sur les Handicapés et l'approbation du Bureau d'Inspection Scolaires. |
| Diplôme de L'Ecole Supérieure | Dans l'Etat de New York pour obtenir le diplôme de l'Ecole Supérieure il faut satisfaire deux conditions requises:<br>1) un étudiant doit passer les examens de compétence des "Regents" et<br>2) compléter avec succès les cours d'études obligatoires.<br><br>La plupart des élèves avec des conditions d'incapacité peuvent s'attendre à recevoir un diplôme si une planification soigneuse commence dans l'école élementaire et continue au niveau secondaire. Les parents devraient poser les questions suivantes quand les enfants approchent les cours moyens.<br><br>. Quand est-ce que mon enfant passera les Examens Préliminaires de Compétence?<br>. Quand est-ce que mon enfant recevra l'enseignement reparateur nécessaire à la preparation aux Examens de Competence des "Regents"?<br>. Si mon enfant échoue les Examens de Compétence des "Regents", quand ces examens seront-ils donnés de nouveau? Comment peut-il se preparer a une nouvelle epreuve?<br>. Les unites de credit des cours, que mon enfant suit, lui sont-elles accreditees?<br>. Combien d'unites de credit sont necessaires pour obtenir un diplôme?<br>. Est-ce que mon enfant devra rester à l'ecole au delà de 18 ans afin de recevoir un diplôme?<br>. Comment est-ce que je peut aider mon enfant pour le preparer aux opportunites d'emploi futur?<br><br>Demander ces types de questions à travers les annees scolaires vous assurera une planification des les premiers temps et vous permettra d'avoir le temps pour compléter les cours et examens obligatoires. |

| Facteurs | Points a Considerer |
|---|---|
| Certificat | Les eleves avec des conditions d'incapacite peuvent recevoir un certificat, sans égard pour l'handicap particulier. Le certificat n'est pas un diplome et il ne termine pas l'instruction gratuite s'il est adjugé avant l'age de 21 ans. Des eleves sont eligibles apres avoir completer leur 13e annee scolaire, sans compter l'ecole maternelle. Dans certains cas, les etudiants identifies comme retardes mentals peuvent être adjuger un certificat à l'age de 16 ans. Le certificat est adjuge sur la base des buts et objectifs du Programme d'Education Individualisee. |
| Education Professionnelle et de Métier | Les cours, dans les domaines d'une formation professionnelle et d'une education orientee vers l'apprentissage d'un metier, donnent aux étudiants la specialisation necessaire pour l'emploi dans une profession ou un metier specifique. La planification de ces programmes devrait commencer au plus tôt possible. Les problemes d'horaire scolaire ne devraient pas empecher l'etudiant de suivre les cours appropriées. |
| Programmes d'ete pour les Eleves d'Age Scolaire | Une variete d'agences fournissent des programmes d'ecole d'ete pour les étudiants handicapés. Ces programmes peuvent être recreatifs aussi bien qu'instructifs. Les frais de transport et d'ecolage sont fournis en soumettant une demande au Tribunal de la Famille (Family Court). Les district scolaires locaux peuvent vous procurer d'autres information a ce sujet. |
| Programmes Prescolaires | Les districts scolaires ne sont pas obliges de fournir les services aux enfants handicapes d'âge pre-scolaire. Cependant, beaucoup de parents ont pu avoir accès aux services de l'education speciale en faisant recours au Tribunal de la Famille (Family Court) dans la comité de leur residence. Pour obtenir les reinsegnements concernant les procedures de petition et le programmes prescolaires entrez en relation avec le Centre de l'Enfance (Early Childhood Direction Center) local. |

| Facteurs | Points à Considérer |
|---|---|
| Prolongation des Etudes de L'Ecole Supérieure | Tous les étudiants ont l'option de rester à l'ecole jusqu'à l'âge de 21 ans, s'ils n'ont pas encore reçu un diplôme. Si un etudiant gagne l'âge de 21 ans après le premier Septembre, il (ou elle) peut continuer les études jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ces années de plus peuvent aider quelques elèves à atteindre un diplôme leur donnant plus de temps pour se preparer. |

## Les Assurances aux Parents

Pendant l'application vos droits aux mesures de securité établies, dont on a traité auparavant, sont gardés. Les parent peuvent se mettre en rapport avec le Comité sur les Handicapés et demander une révision du programme ou reconsidérer le consentement. Les droits suivants aux mesures de sécurite établies sont valables:

- Le consentement des parents est requis avant que la recommandation du Comité sur les Handicapés (COH) pour un placement initial puisse être executée.
- L'avis des décisions du Bureau d'Inspection Scolaire (Board of Education) concernant la recomandation du COH doit être envoyée aux parents.
- Les programmes et les services doivent commencer entre trente jours scolaires de la recommandation à moins que les parents n'aient pas demandé une audition impartiale.

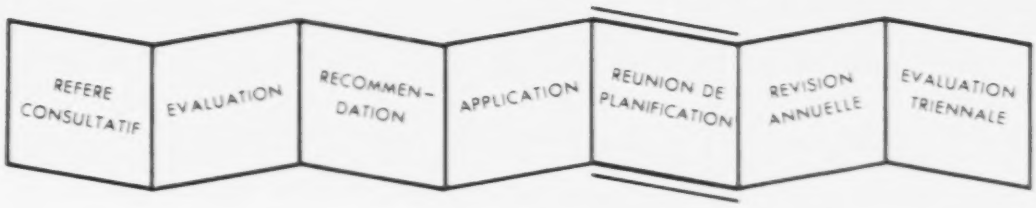


STADE 5 - LA REUNION DE PLANIFICATION: PHASE II DE L'IEP

Qu'est-ce que c'est qu'une Reunion de Planification?

Si votre enfant est éligible pour les services d'education speciale, la première phase du Programme d'Education Individualisee (IEP) est développée au Stade de la recommandation. La II$^{e}$ Phase de l'IEP est développée pendant une réunion de planification avec l'enseignant et plusieurs autres personnes.

La réunion de planification doit se tenir entre trente jours de l'entree de votre enfant dans le programme. Ceci donne à vous et a l'enseignant assez de temps pour observer la réaction de votre enfant au programme d'instruction. Pendant la réunion de planification les objectifs de brève durée et les méthodes qui seront utilisés pour évaluer ces objectifs sont développés et traités. Par conséquent la II$^{e}$ Phase devient la guide de l'enseignant à l'instruction de chaque jour, ce qui aide a atteindre les buts de votre enfant pour l'annee scolaire. La I$^{e}$ Phase et la II$^{e}$ Phase du Programme d'education individualisee donne un plan d'etudes individualises, qui est formule en général (I$^{e}$ Phase) et dispose specifiquement (II$^{e}$ Phase). La conference initiale de planification commence un cycle annuel qui assure les buts et les objectifs appropriees au progrès scolaire de votre enfant.

PROGRAMME D'EDUCATION INDIVIDUALISEE

La II$^{e}$ Phase contient:

- Une declaration des objectifs de brève duree compatibles avec les buts annuels de la I$^{e}$ Phase. Ces objectifs decrivent les activites journalières, hebdomadaires, ou mensuelles. Les objectifs sont développes pour chaque programme et service d'education individualisee.

- Les procedures et les critères pour établir si les objectifs sont atteints. Les objectifs de brève duree sont evaluees de manières variees pour determiner l'efficacite du plan d'etudes. Si le progrès n'est pas évident ou si certains buts et objectifs ont ete atteints, l'IEP met au point le programme.

Si vous prenez avantage d'assister à la reunion de planification vous aiderez l'enseignant a developper les composants specifiques du programme d'enseignement.

Qui Prend Part à la Réunion?

Les Parents -- Les parents reçoivent un avis de la reunion avant qu'elle prenne place. Votre presence à cette réunion est tres importante. Elles vous donne l'opportunite de continuer une association de collaboration et de discuter, en detail, les methodes du programme et ce qu'on s'attend accomplir.

L'etudiant -- Si approprie, l'etudiant peut assister a la reunion de planification. Si l'étudiant a 18 ans ou est un mineur emancipe, la decision d'etre present a la reunion est a lui. Si non, vous pouvez demander que votre enfant soit present.

L'enseignant de l'Etudiant -- L'enseignant coordonne cette reunionn. Il a une fonction dominante dans l'IEP, en verifiant que les objectifs soient executes convenablement et l'instruction soit compatible avec ces objectifs.

Un Membre du Groupe d'Evaluation -- Quand un etudiant reçoit l'education speciale pour la premiere fois, une personne qui a une connaissance approfondie de son evaluation doit assister a cette reunion. Ainsi vous avez une autre possibilite de poser des questions à l'egard de l'evaluation et de la performance dans la salle de classe.

D'Autres Individus -- Soit les parents soit l'ecole peuvent inviter d'autres personnes à la reunion. Ces autres personnes contribuent au developpement des objectifs de la performance dans les salles de classe.

L'inspecteur ou Pourvoyeur de l'Education Speciale -- Une personne qualifié à diriger ou à fournir l'éducation spéciale a l'opportunite d'assister à la première réunion de planification. Un inspecteur ou un pourvoyeur de l'education speciale doit assister à chaque réunion de planification suivante. Cette personne est présente en plus de l'enseignant de l'etudiant.

Un Representant du District Scolaire ou Agence Responsable de la I$^{e}$ Phase -- Quelques étudiants sont placés dans une ecole ou agence hors du district qui a developpe la I$^{e}$ Phase du Programme d'Education Individualisee (IEP). En ce cas, un representant du district responsable de la I$^{e}$ Phase a l'opportunite d'assister a la conference.

Quand la Réunion de Planification a-t'elle lieu?

La reunion de planification doit se tenir pas plus tard de trente jours scolaires de la date d'inscription de l'élève dans le programme d'éducation spéciale ratifiée. Elle est tennue ensuite au moins une fois par annee, pour porter à jour et faire la revision des objectifs de brève durée et l'evaluation des methodes.

☑ Les Assurances aux Parents

Pendant le stade de la Reunion de Planification, les droits du parent et de l'elève sont maintenus, comme suit:

- Un avis au parent, ou gardien legal, doit être reçu au moins cinq jour avant la date envisagée de la réunion.
- L'avis doit fixer l'heure, le lieu et la date de la reunion et le droit d'être accompagner d'autres personnes.
- Les dispositions de la réunion peuvent être reconsiderees pour vous rendre possible de l'assister. Si un rendez-vous réciproquement convenable n'est pas possible, vous pouvez participer d'autres manières tel qu'une conversation au téléphone, ou par correspondance.
- Si le type de programme ou service ont besoin de changements, vous pouvez demander au Comite sur ces Handicapes de faire une révision du Programme d'Education Individualisee. Le COH fait alors une recommandation qui doit vous être agreable et doit être autorisee par le Bureau d'Inspection scolaire.
- Si un traducteur, ou un interprète pour les sourds, est necessaire qui soit present à la réunion de la planification, telle personne sera engagee sans aucune depense de votre part.

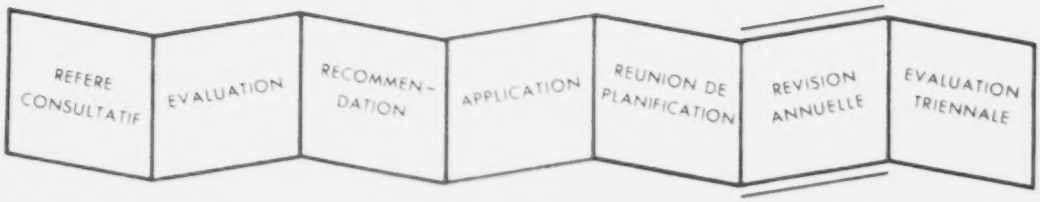


STADE 6e - LA REVISION ANNUELLE: PORTE LE PROGRAMME A JOUR

Qu'est-ce que c'est que la Revision Annuelle?

Chaque Programme d'Education Individualisée doit être revise annuellement pour établir si le programme en application satisfait les besoins de l'eleve. Pendant la revision annuelle, le Comite sur les Handicapes et d'autres examinent le progres scolaire de chaque annee et ils recommandent de continuer, de changer ou de terminer le programme. Les personnes, qui assistent a la reunion revisent le Programme d'education individualisee et d'autres informations courantes de la performance scolaire de l'eleve. Sur cette base, le Comite mettra au point l'IEP, selon les besoins, et fera une recomandation au Bureau d'Inspection Scolaire (BOE).

La révision annuelle assure que le programme reponde aux besoins actuels de l'eleve. Cependant, la revision du Comite sur les Handicapes peut etre requise avant la date de la revision annuelle si un changement, ou une modification, est necessaire.

Qui Prend Part?

Les personnes, qui participent a la revision annuelle, sont pareilles aux personnes de la Ie Phase a la reunion de l'IEP

Les Parents. Vous serez notifie qu'une revision annuelle sera entraînée par le Comite (COH). Dans cette occasion, votre presence sera particulierement utile car votre participation a été jusqu'à maintenant consistante. Vous pouvez vous assurez qu'aucun renseignement a ete oublie et fournir des informations importantes d'arriere - fond concernant la vie et le progrès de votre enfant. Les enseignants et l'environnement scolaire changent, mais votre soin et support restent une influence constante.

L'étudiant. La participation de l'eleve a ces réunions est a la discretion des parents. Des etudiants peuvent assister a la revision annuelle, a leur nom, s'ils ont 18 ans ou s'ils sont des mineurs emancipes.

Le Comite sur les Handicapes. Le Comite sur les Handicapes, ou la sous-commission, dirige la revision annuelle. Les membres sous mandat doivent assister a la revision. La presence du medecin doit etre requise au moins soixante-douze heures avant la reunion, si sa presence est desiree.

D'Autres personnes invitees des parents. Les parents peuvent demander a d'autres personnes de les accompagner a la revision annuelle.

L'enseignant de l'Etudiant. L'enseignant de l'etudiant doit assister a la revision annuelle en vue de fournir des informations courantes, donner des renseignements de premiere-main sur l'apprentissage de l'eleve, et clarifier toutes les informations ou questions par rapport au programme.

Les Representants d'Autres Agences. Si l'etudiant frequente une programme d'education speciale hors du district scolaire local ou dans un etablissement gere par un departement ou une agence de l'Etat, un representant de cette agence a l'opportunite d'assister a la revision annuelle.

Comment est-ce que la Revision Annuelle est Mise en Valeur?

La date proposee pour la revision annuelle est specifiee dans la I$^{e}$ Phase du Programme d'Education Individualisee (IEP). La date de la première revision doit etre entre un an de l'entree de l'eleve dans l'education speciale. Avant chaque revision annuelle, le Comite sur les Handicapes doit notifier les parents de son intention de réviser le programme de l'etudiant et les renseigner sur la date, l'heure et le lieu de la reunion.

Le Comite sur les Handicapes et ceux qui assistent a la reunion reviseront le Programme d'Education Individualisee de l'etudiant afin de determiner s'il est approprie de le continuer. Après la revision, les parents seront notifies sur la recommandation du Comite de continuer, modifier ou changer le programme de l'elève. Le Bureau d'Inspection scolaire (BOE) recevra aussi la recommandation du Comite sur les Handicapes et decidera a l'egard de l'approbation de la recommandation.

Les Assurances aux Parents

La revision annuelle continue le cycle des programmes, des services et des droits aux mesures de securite etablies (en anglais: "due process"). En tant que parent vous pouvez demander une revision au Comite (COH) en tout temps pour discuter les changements et exprimer vos inquietudes.

Les assurances suivantes de mesures de securité etablies sont maintenues:

- Avis qu'une revision est projetee
- Avis qu'une recommandation a été faite
- Avis de la decision prise par le Bureau d'Inspection Scolaire (BOE) concernant la recommandation

. Vous avez le droit de demander une audition impartiale si on ne peut pas parvenir a un accord entre le parent et l'ecole.

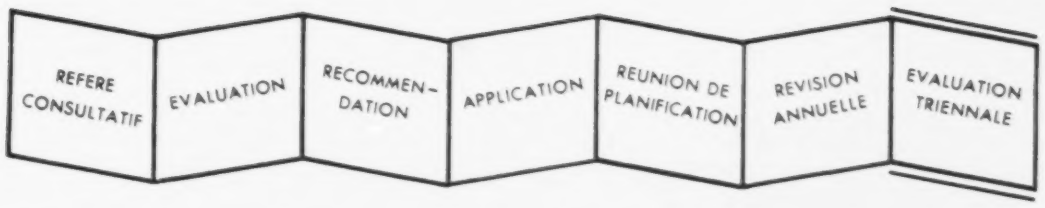


STADE 7 - L'EVALUATION TRIENNALE: PORTE LES TESTS ET LES INFORMATION EVALUEES A JOUR

Qu'est-ce que c'est qu'une Evaluation Triennale?

Une evaluation prend place chaque trois annees pour fournir des informations courantes. Elle porte au jour les reinsegnements obtenus en beaucoup de domaines examines dans l'évaluation initiale. L'objet de ce nouveau examen est de determiner les besoins individuels de l'elève et s'il est encore eligible aux programmes de l'education Speciale.

Qui Participe à l'Evaluation Triennale?

Le Medecin -- Il donne des informations recentes dans les domaines du developpement physique, social et emotif de l'enfant. Son rapport peut inclure aussi d'autres renseignements relatifs a l'incapacite de l'eleve.

Le Psychologue de l'Ecole -- Il pourvoit des information à jour sur les accomplissements scolaires, le developpement emotif, social et physique de l'elève. Beaucoup de domaines evalues pendant l'evaluation initiale viennent reexaminés afin d'atteindre une information comprehensive et courante.

Autre Personnel Qualifie -- Donne des informations ou des réponses aux questions ou aux inquietudes encore presentes. Le personnel qui peut participer a l'evaluation triennal constitue d'enseignants supplementaires de specialistes de therapie d'expression orale, d'employes de l'assistance sociale, de conseillers d'orientation scolaire, de specialistes de therapie re-éducative, de specialistes de therapie phsysique ou conseillers d'orientation de metier.

Les Parents -- Les parents assistent à la reunion pour discuter toutes les nouvelles informations contenues dans le nouveau examen.

Quand est-ce que l'Evaluation Triennale a-t-elle lieu?

Le nouveau examen triennal doit avoir lieu entre les trois annees apres l'evaluation initiale et chaque trois annees ensuite, jusqu'au moment ou l'eleve ne recoit plus l'education speciale.

Les Assurances aux Parents

Tous les droits des mesures de securite etablies et decrites a la fin des stades precedents sont maintenus. Les parents devraient aussi se rappeler que le Comite sur les Handicapes (COH) peut demander une revision en tout temps. S'il y a une raison de croire que l'evaluation courante soit inappropriee, vous pouvez demander une revision en vue de discuter le besoin d'un examen nouveau ou supplementaire.

LA PROCEDURE DE L'EDUCATION SPECIALE

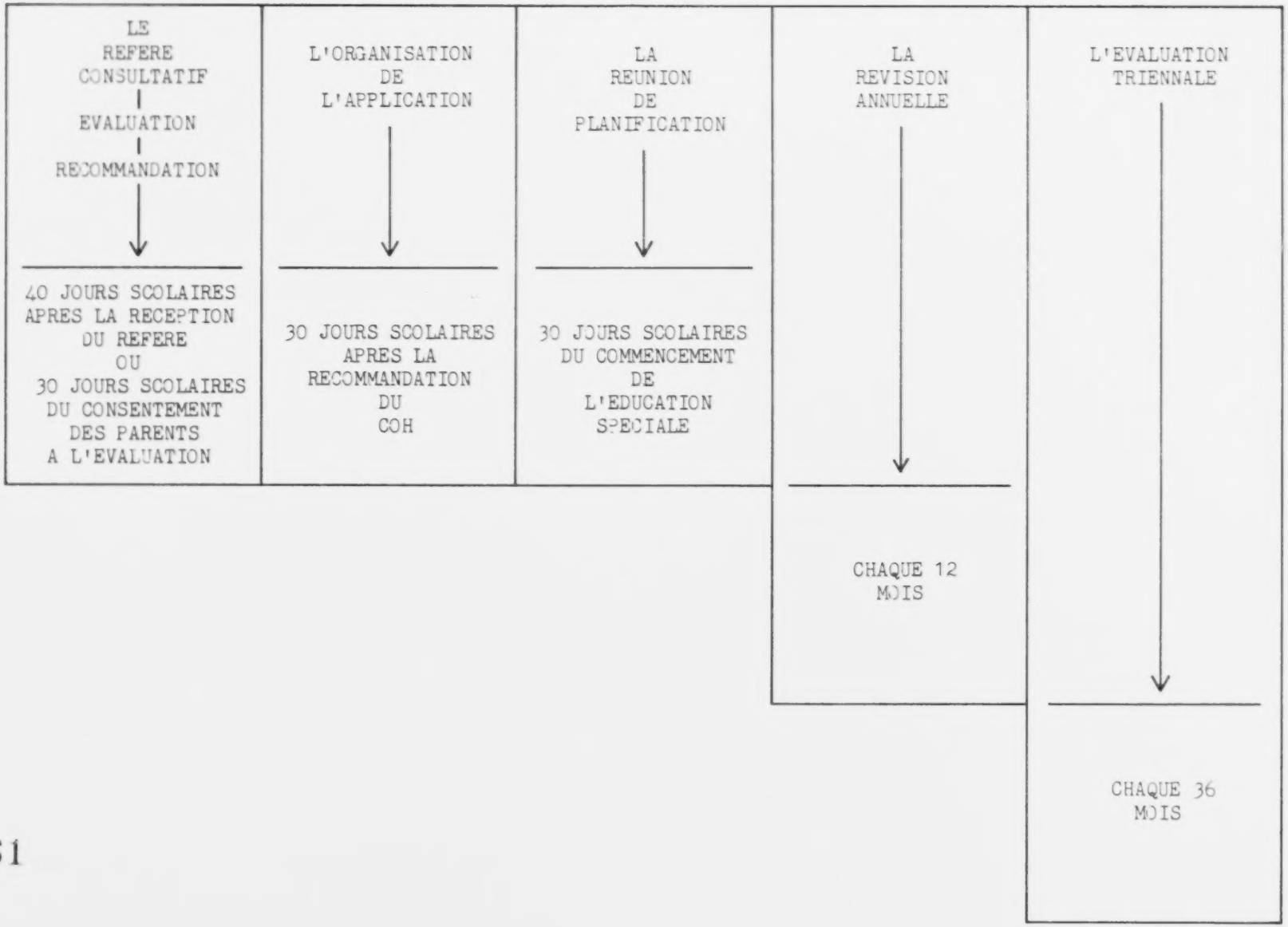


54

61

62

## MESURES DE SECURITE ETABLIES

Les mesures de securite etalies (en anglais: due process) decrivent les procedures utilisees pour proteger les droits de votre enfant de recevoir une education publique, gratuite et appropriee. Les mesures de securite etablies sont une partie integrale de l'education speciale et des decisions prises à cet égard pour votre enfant.

Les assurances des mesures de sécurite établies exposees auparavant peuvent se resumer dans les cinq paragraphes suivants:

- Votre droit d'etre pleinement renseigner. Vous devez être convenablement notifie et informe de vos droits dans le procede de l'education spéciale, des decisions prises et des actions proposees.

- Votre droit d'être au courant des mesures qui seront mises à effet. Vous devrez être formellement notifie des actions proposées, leur but, les resultats envisages, d'aucune autre décision basée sur les actions et les options considerées dans la procedure.

- Votre droit de participer. Vous avez l'opportunite de participer aux decisions prises avec votre présence aux réunions et avec d'autres engagements qui assurent que votre point de vue soit considere.

- Votre droit de contester les decisions de l'école concernant votre enfant. Vous avez le droit de demander une audition impartiale pour recuser les resolutions ou résoudre la dispute. Voux avez aussi le droit d'engager l'aide d'un avocat ou d'autres personnes competentes a l'égard de l'education speciale pour toute la durée de l'audition.

- Votre droit de recours. Si vous n'êtes pas satisfait de la decision de l'officier en charge de l'audition impartiale vous avez le droit de faire recours a l'Inspecteur scolaire general (Commissioner of Education), et demander une revision juridique de la decision de l'Inspecteur Scolaire General concernant votre appel.

Qu'est-ce que c'est qu'une Audition Impartiale?

Une audition impartiale est une procedure officielle utilisee à résoudre les disputes entre les parents et les districts scolaires sur les dispositions de l'éducation speciale. Vous pouvez choisir les procédures des mesures officielles de securite etablies pour contester les recommandations et les decisions prises par le district scolaire. De la même maniere, le district scolaire peut choisir les procédures de mesures de securite etablies dans certaines circonstances afin de s'acquitter de sa responsabilite de pourvoir a une education publique,

appropriee et gratuite pour votre enfant. L'audition impartiale a ete etablie comme un moyen d'entendre les deux côtes de la dispute et la résourdre a l'aide d'une troisieme personne.

Le Bureau d'Inspection scolaire determine la localite de l'audition et elle nomme l'officier charge de l'audition a l'aide d'une liste de personnes dans le dossier du Bureau. Les officiers charges d'une audition impartiale ne doivent pas etre des employees du district.

L'audition impartiale est dirigee a peu pres comme un procès-verbal au tribunal. Elle peut etre conduite en seance ouverte ou fermee au public. Cette decision est a la discretion des parents. La procedure de l'audition impartiale inclut:

- un echange de documents qui seront utilises pendant l'audition, avant l'audition meme.
- la deposition de temoins appeles par le district scolaire et les parents afin de fournir des informations et repondre a des questions sur le litige;
- un dossier de la procedure enregistree textuellement doit etre fait pour reference future;
- l'interpretation d'une decision impartiale par l'officier.

L'audition donne aux deux parties en litige l'opportunité de présenter leurs raisons dans l'effort de determiner une juste solution de l'affaire.

Qui Participe a l'Audition Impartiale?

Les Parents -- Vous etes implique pendant toute la durée de l'audition impartiale à moins que vous ne choisissiez autrement. Vous pouvez demander l'audition, preparer votre cause, et aider à determiner qui assistera à l'audition. Vous decidez si l'audition est ouverte ou fermee au public.

L'etudiant -- L'etudiant, en certains cas, peut assister a l'audition selon ce que le parent estime appropriee. Une personne de dix-huit ans ou un mineur emancipe peut prendre sa decision concernant sa presence.

L'Officier Charge de l'Audition Impartiale -- L'officier charge de l'audition est nomme d'après une liste maintenue par le Bureau d'Inspection Scolaire (BOE). Une personne choisie de la liste doit:

1) être independante et ne doit pas être employee par le district scolaire.

2) cette personne ne doit pas avoir un interet personnel ou professionnel qui pourrait gener son impartialite dans l'audition.

3) Elle ne doit pas avoir participe d'aucune façon à la preparation de la recommandation qui a cause le desaccord.

L'officier doit diriger une audition impartiale et equitable et arriver à une decision independiante basee sur l'evidence presentee pendant l'audition.

Consultant du District Scolaire -- Un district scolaire souvent emploie un avocat pour preparer et presenter sa cause a l'audition impartiale.

Consultant des Parents -- Les parents aussi ont l'option d'employer un avocat à les aider dans l'organisation et leur participation à l'audition. Cependant, un avocat n'est pas necessaire. Les parents peuvent engager l'aide d'un intercesseur ou d'autres personnes a les representes.

Les Temoins -- Soit le district scolaire soit les parent peuvent demander la présence de temoins pour donner des informations et repondre aux questions concernant le désaccord sur les provisions de l'éducation spéciale. Les temoins peuvent inclure des enseignants, du personnel des services apparentés, les parents, des voisins, des examinateurs indépendants ou d'autres qui connaissent l'etudiant.

La Stenographe -- Une stenographe peut être employée pour enregistrer les procédes. Le dossier est utilise dans la preparation de la decision qui suit l'audition. Les procedés de l'audition doivent etre enregistrés mot pour mot et ils doivent vous etre disponibles autant que au district scolaire.

L'Interprète -- L'officier chargé de l'audition demandera aux deux contentieux si c'est necessaire la présence d'un interprète et il s'occupera des preparatifs nécessaires.

Quand est-ce qu'une Audition Impartiale est Requise?

Demandes d'Auditions Impartiales
Soumises par les Parents

En tant que parents vous pouvez demander, en tout temps, qu'une audition impartiale soit tenue pour proteger les interets de votre enfant. Quelques raisons qui peuvent causer la requête d'une audition impartiale suivent ci-dessous. D'habitude ces requêtes sont faites après avoir epuise toutes les methodes informelles de resoudre la question.

- Contestation de la recommandation du Comite sur les Handicapes (COH) ou la resolution du Bureau d'Inspection Scolaire (BOE).
- Défaut du COH d'evaluer et recommander entre le trente jours scolaires du consentement.
- Défaut d'application de la recommandation du COH entre trente jours scolaires.

- Defaut de revision, au moins annuellement, du programme de l'enfant, ou defaut de re-evaluer l'enfant chaque trois annees.

- Contestation des provisions de l'education speciale.

## Auditions Impartiales Initiees par le District Scolaire

Le Bureau d'Inspection Scolaire est responsable d'assurer qu'un etudiant avec des conditions d'incapacite recoive une education publique appropriee et gratuite. Se conformant à ses responsabilites, le Bureau d'Inspection Scolaire (BOE) doit commencer une audition impartiale quand:

- Les parents ne donnent pas leur consentement a l'evaluation initiale et le refere consultatif n'a pas ete retire. Le Bureau d'Inspection Scolaire (BOE) doit commencer une audition impartiale malgre le manque du consentement parental a l'evaluation.

- Un district scolaire conteste une evaluation independante aux frais du public.

- Les parents ne sont pas d'accord avec la recommandation pour l'education speciale.

Qu'est-ce que se passe apres l'Audition Impartiale?

Apres que les parents et le Bureau d'Inspection Scolaire ont explique leurs circomstances a l'officier charge de l'audition, cet officier doit ecrire sa decision. Une copie de la decision doit être postee a votre adresse ainsi qu'a celle du Bureau d'Inspection Scolaire (BOE) au bout de 45 jours apres la date de reception par le Bureau d'Inspection Scolaire de votre demande qu'une audition soit tenue. La decision de l'officier en charge sera basee seulement sur ce qui a eu lieu pendant l'audition. Elle contiendra les raisons et la base sur les quelles la decision a ete prise. Cette decision vous informera aussi, ainsi que le Bureau d'Inspection Scolaire (BOE), de votre droit a faire appel aupres de l'Inspecteur Scolaire General (Commissioner of Education).

## Recours à l'Inspecteur Scolaire General

Le recours a l'Inspecteur Scolaire General donne un autre niveau de la resolution concernant les provisions de l'education speciale pour votre enfant. Le recours est une procedure legale. Les demarches pour presenter un recours sont precises et vous devez les suivres exactement en vue d'eviter un delai ou d'etre rejete. Bien que il ne soit pas necessaire d'utiliser les services d'un avocat, vous devriez etre informe en detail sur ce procede. Cette information est contenue dans la brochure intitulee "Volume I, Reglements de l'Inspecteur

Scolaire General se Rapportant aux Petitions et autres Recours ayant Lieu Devant l'Inspecteur" (en anglais: "Handbook I, Regulations of the Commissioner of Education Relating to Appeals and Other Proceedings Before the Commissioner.") Pour obtenir cette brochure ecrivez à:

New York State Education Department
Office of Counsel
Education Building
Albany, New York 12234

Un resume general du procede de recours et les formes standard requises sont incluses dans la Guide des Parents, II$^{e}$ Partie de ce manuel.

La plus part des desaccords sont resolus informellement ou par une audition impartiale. Pourtant, il est important aux parents de savoir que des options sont disponibles si on veut poursuivre une revision de questions troublantes à un autre niveau. Si toutes les procedures de l'Administration scolaire ont ete utilisees et les parents demeurent mecontents, une action en justice peut etre initiee au tribunal.

## LA PLANIFICATION DE L'AVENIR DE VOTRE ENFANT

A mesure que votre fils ou fille avancent dans les annees scolaires, il est a leur avantage de faire des plans à l'avance. Le Comité Sur les Handicapés est une source valable d'information et d'assistance dans la planification de l'avenir de votre enfant. Le Comité peut vous renseigner des services disponibles à votre enfant et vous conseiller par rapport aux plans particuliers que vous désirez faire. Il y a aussi d'autres ressources disponibles. Les facteurs et les sources d'assistance sont decrits ci-dessous.

| Facteurs | Raisons à Considérer | Sources d'Assistance |
|---|---|---|
| Les habiletes professionnelles et de metier | Il est important de faire des plans très tôt en vue d'acquérir les habiletes nécessaires à l'emploi. Les professeurs charges de l'orientation professionnelle et d'autres professionnels travaillent étroitement avec les Comites sur les Handicapes, les etudiants et les parents pour planifier des programmes qui pourront conduire au succès dans l'emploi. Les programmes incluent des cours dans le domaine des affaires, de l'agriculture, de services sanitaires, de l'economie ménagère, de formation artisanale, de commerce, de technologie ou commerce et industrie. | Centres d'Evaluation professionnelle<br>Conseiller d'orientation re-educative et professionnelle<br>Bureau de réhabilitation professionnelle<br>Département de l'Education de l'Etat<br>BOCES<br>Ecoles Supérieures Techniques et de Formation ouvrière et de métier<br>Ecoles post-secondaires, de Commerce et industrie |
| L'enseignement Supérieur | La planification qui a pour but des Instituts d'etudes superieures devrait commencer dans le cours moyen. Le Programme d'Education Individualisée de votre enfant devrait inclure les objectifs scolaires concernant l'education post-secondaire, la formation professionnelle ou l'apprentissage d'un metier. Il devrait contenir aussi des mesures qui permettent une limite de temps adequat pour completer les cours, frequenter l'ecole après l'âge de 18 ans, les techniques d'examens | Etablissement post-secondaires superieurs<br>Fonctionnaires du District Scolaire Local<br>Departement de L'Education de l'Etat<br>Conseillers d'orientation scolaire<br>Comite sur les Handicapes |

| Facteurs | Raisons a Considerer | Sources d'Assistance |
|---|---|---|
| L'enseignement Superieur (suite) | alternatifs, des provisions pour le materiel special, et des examens sanctionnés qui sont tous facteurs importants. <u>Familiarisez vous avec les conditions requises pour obtenir un diplôme</u>. Si vous envisage une education post-secondaire superieure il peut vous être utile de vous mettre en contact avec les differents etablissements scolaires et vous familiariser avec les types de programmes qu'ils offrent. Beaucoup des colleges universitaires et universites fournissent de l'assistance financière et de planification aux jeunes adultes avec des conditions d'incapacite. Les etablissements publiques post-secondaires doivent être pleinement accessibles et ils ne peuvent pas discriminer sur la base d'une condition d'incapacite. | |
| L'emploi et l'independance | Acquerir les habiletés necessaires à l'emploi est très important. Une planification soigneuse aidera l'etudiant à faire une transition reussie de l'ecole au travail. | Conseillers d'orientation professionnelle<br>Conseillers d'Orientation scolaire<br>Bureau de Rehabilitation professionnelle<br>Departement de l'Education de l'Etat |
| | Beaucoup de programmes sont offerts par les ecoles superieures de formation professionnelle, le Bureau de Services Cooperatifs d'Education (BOCES) et les programmes du district scolaire pourvoient à l'instruction professionnelle. D'autres agences fournissent l'aide necessaire pour faciliter la transition de l'ecole à la vie dans la communaute. La Rehabilitation, l'orientation, l'entraînement de metier, | Departement de la Sante Mentale et des difficultés du developpement,<br>Departements de L'Etat et Locaux d'Assistance Sociale<br>Conseil sur les Enfants et les Familles<br>Agences de la Communaute du Commerce et de |

| Facteurs | Raisons à Considérer | Sources d'Assistance |
|---|---|---|
| L'emploi et l'indépendance (suite) | l'assistance avec des frais spéciaux de rehabilitation, les services de réhabilitation physique et mentale, les interprètes et l'aide à obtenir un emploi sont disponibles. | l'Industrie |
| Atteindre la majorité | Les étudiant sévèrement handicapés qui sont dans un programme de pleine assiduité ont souvent besoin de services d'adultes quand ils ne sont plus eligibles à l'éducation publique gratuite. Les parents doivent être informés qu'il y a la possibilité d'obtenir des services de la part d'autres agences et que leur permission à relâcher les informations de l'étudiant à ces fournisseurs de services pour les adultes est nécessaire. Ces services pourraient inclure des programmes thérapeutiques, des soins à la maison, des ateliers abrités, des programmes de récréation, des soins de relâchement et les adresses nécessaires pour faire front à la vie journalière. Une planification appropriée des services pour adultes diminue la chance que le progrès de votre enfant soit interrompu quand il, ou elle, laisse sa scolarité. | Département de la Santé Mentale et des difficultés du développement<br>Bureau de la Réhabilitation professionnelle<br>Conseil sur les Enfants et les Familles<br>Département D'Assistance Sociale de l'Etat<br>District Scolaire Local |
| Plans Financiers | Vous devrez considérez en avance les testaments, les fidéicommis, les proprietés, ou les bénéfices féderaux pour eviter des difficultés plus tard. | Bureau pour la protection des incapacités<br>Avocat-conseil de Famille<br>Agences de la Communauté |

II$^{e}$ PARTIE

Guide du Parent

La I$^{e}$ Partie du Manuel a l'usage des Parents fournit des informations sur les provisions des programmes d'education pour les enfants handicapes. La II$^{e}$ Partie donne des idees et des conseils en vue d'aider les parents a devenir partenaires dans le procede educatif. Ce Manuel contient des listes a cocher, des modeles de formes standard, des idees pour entretenir un dossier et des conseils pour maintenir une communication efficace entre la maison et l'ecole. La categorie finale de chaque section est un resume des mesures de securite etablies (en anglais: due process)

INFORMATIONS GENERALES

Education Reguliere et Speciale

Conseils aux Parents pour Leur Participation

✓ Familiarisez vous avec les programmes de l'ecole, les etablissements scolaires et les noms du personnel.

____ Familiarisez vous aussi avec le plan d'etudes, les livres de texte et les ressources de votre enfant.

____ Renseignez vous sur les activites supplementaires et recreatives et si le transport pour participer a ces activites est fourni.

____ Demandez de conferer de votre enfant avec son instituteur ou professeur, selon le besoin.

Conseils Pratiques
Pour Maintenir un Dossier de Votre Enfant

____ Maintenez un dossier a jour de votre enfant qui contient:

- Certificats de sante
- Lettres des enseignants ou fonctionnaires scolaires
- Les resultats des tests
- Les cahiers de correspondance, les notes recues et les commentaires
- Les notes des reunions

____ Faites un echantillonnage des projets, des recompenses scolaires, des devoirs qui demontrent les aptitudes et les points forts de votre enfant.

____ Gardez une liste des numeros de telephone utilises plus souvent.

____ Maintenez un recit chronologique des evenements scolaires de votre enfant et de sa vie avant sa scolarite.

____ Gardez une liste des dates scolaires importantes sur votre calendrier.

Mesure de Securite Etablies

____ Chaque enfant a le droit a une education publique gratuite de l'age de 5 ans a l'age de 21 ans.

____ Les parents peuvent examiner les dossiers scolaires de leur enfant et en faire des copies a un prix raisonnable.

## INFORMATIONS MEDICALES

| Nom du Médecin | Adresse | Numéro de Téléphone | Spécialisation | Notes |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Conditions de Santé:

- Date du dernier examen physique: _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____
- Médicaments Courants:

DATES D'INNUMISATIONS:

| | | | | | | Reaction Allergique (?) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Diphterie-Tetanos-Coqueluche | | | | | | |
| Vaccin Oral contre la Poliomyelite | | | | | | |
| Vaccin contre la Reugeole | | | | | | |
| Vaccin contre la Rubéole | | | | | | |
| Vaccin contre les Oreillons | | | | | | |
| Test de cuti-reaction Tubercolose | | | | | | |

HISTOIRE SCOLAIRE

| Nom de l'Ecole | Nom de l'enseignant | Localite | Dates D'assiduite Scolaire | Commentaires |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

| Dates des Conferences Scolaires | Personnes Presentes | Commentaires de l'enseignant | Votre Commentaires |
|---|---|---|---|
| | | | |

Nom et Numeros de Telephone

| Situation | Nom | Numero de telephone |
|---|---|---|
| Enseignants : | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| Directeur | | |
| Infermiere de l'Ecole | | |
| President du Comite sur les Handicapes | | |
| Directeur de l'Education Speciale | | |
| Directeur des Transports | | |
| Administrateur de l'etablissement | | |
| Representant de la PTA | | |
| Conseiller d'orientation scolaire | | |
| Employe de l'Assistance Sociale | | |
| Autres | | |
| | | |

LA PROCEDURE DE L'EDUCATION SPECIALE

Le Refere Consultatif

Stade 1

Conseils aux Parents sur Leur Participation

✓ Tenez vous au courant des progres scolaires de votre enfants. Soyez sûr de savoir si votre enfant a des difficultés et discutez ses difficultes avec lui et avec le personnel scolaire.

___ Quand vous recevez l'avis, que votre enfant a été refere au Comite sur les Handicapes (COH), contactez le President du comite et laissez lui savoir que vous l'avez reçu.

___ Demandez les raisons qui ont provoquées l'envoi du refere et les types de tests qui seront necessaires.

___ Demandez de voir le refere ou prenez contact avec la personne qui l'a envoyé pour obtenir d'autres informations et eclaircissements.

___ Si vous pensez que votre enfant soit handicape, vous pouvez écrire une lettre et demander un refere consultatif au directeur de l'école ou au President du Comité sur les Handicapes. (Un modèle à suivre est donne a page 72)

___ A moins que vous ne soyez pas d'accord avec la nécessité d'une evaluation, signez et renvoyez la fiche de consentement à l'expéditeur aussi tôt que possible.

___ Si vous aimez parler avec un autre parent, dont l'enfant suit les programmes d'éducation spéciale, demandez au President du Comite ou au directeur de l'école de vous mettre en contact avec d'autres parents qui ont manifesté un interet a partager leurs experiences.

___ Lisez soigneusement vos droits et ceux de votre enfant inclus dans l'avis du Refere Consultatif. Demandez des questions si vous avez besoin d'autres informations.

___ Rassemblez dès vos dossiers, les rapports, les notes et les travaux scolaires qui peuvent être utiles pendant le procede de l'evaluation et de la recomandation. Par exemple:

- Informations Medicales
- Histoire de sante de la famille
- Rapports et documents scolaires
- Les activites, les interêts et les connaissances de votre enfant

Annotations Supplementaires:

Quelques idees pour Entretenir vos Dossiers

____ Enregistrez la date dans laquelle vous avez reçu l'avis du Refere Consultatif et gardez l'avis.

____ Demandez une copie du Refere et gardez le dans votre dossier.

Les Assurances de Mesures de Securite Etablies

____ Un avis du Referé Consultatif vous est envoyé aussitôt que le COH recoit un refere concernant votre enfant.

____ L'avis contiendra la raison du refere, une description de l'evaluation proposee et demandera votre permission à l'evaluation.

____ Vous serez informe des droits de votre enfant et la procedure de recours des actions proposees par l'ecole.

____ Toute la correspondence doit être donnee dans la langue que vous comprenez.

Le Contenu d'un Avis de Refere Consultatif

Les Districts Scolaires ont leur propre forme pour un avis de Refere. Pourtant, les renseignements suivants doivent etre inclus dans cet avis:

- Une description de l'evaluation ou revision proposee et l'emploi qu'on fera de l'information.
- Une declaration que les copies du dossier scolaires, des documents et rapports de votre enfant vous sont disponibles a un prix raisonnable.
- Une declaration qui affirme votre opportunité de participer aux reunions du Comite sur les Handicapes au but de developper les recommandations.
- Une declaration que vous pouvez être accompagner par d'autres personnes aux reunions.
- Informations concernant votre droit de demander la presence du medecin de l'ecole à la reunion du Comite sur les Handicapes.
- Une declaration qui decrit votre droit de soumettre des renseignements supplementaires d'evaluation qui seront pris en consideration par le Comite sur les Handicapes.
- Des informations de votre droit d'avoir une evaluation independante au frais du public si vous n'etes pas d'accord avec les resultats de l'evaluation du district scolaire ou son evaluation proposee.
- Une liste des agences qui peuvent conduire des evaluations independantes.
- Une descriptions detaillée du droit d'obtenir une audition impartiale.

Les assurances suivantes seront declarees:

- Votre droit de donner ou nier le consentement à une evaluation initiale.
- Des indications que des services légaux, gratuits, ou a un prix reduit, sont disponibles et les noms, les adresses et les numeros de telephone des agences qui donnent ces services.
- Une declaration qui affirme que votre enfant restera dans le placement d'enseignement courant pendant la durée des procedes a moins que le Bureau d'Inspection Scolaire et les parents n'aient pris d'autres dispositions.

EXEMPLE:

D'UNE DEMANDE D'UN PARENT DE REFERER SON ENFANT AU COH

Date _____

Monsieur le _____
(Administrateur de l'Etablissement Scolaire
et/ou le Président du COH)

Je vous écris pour referer mon enfant _____(Nom)_____,
__(age)__ ans, au Comite sur les Handicapes. Je vous demande de conduire une evaluation pour etablir si une condition d'incapacité est présente qui pourrait rendre mon enfant éligible aux services de l'education speciale.

Les difficultés scolaires de mon fils (fille) dans les domaines suivants m'enquiètent davantage:

Dans l'attente d'une prompte réponse, je vous prie d'agreer l'assurance de mes sentiments respectueux.

_____
Parent/Gardien Legal

_____
Adresse

_____
N° de Telephone

L'Evaluation

Stade 2

Conseils aux Parents sur leur Participation

✓ Reinsegnez vous sur les dates des examens.

___ Aidez dans la préparation de votre fils ou fille aux examens en leur expliquant la raison, quand les examens seront donnés et qui les donnera.

___ Rassemblez les informations qui peuvent aider l'évaluation de votre enfant.

- Révisez vos dossiers.
- Demandez les documents et les programmes scolaires aux autres écoles fréquentées de votre enfant, demandez aussi les rapports du médecin.
- Revisez les informations pour déterminer qu'elles aient une suite logique, et faites des notes sur les besoins de l'enfant, ses preferences d'apprentissage, et vos suggestions par rapport à son progres scolaires.

___ Envoyez au COH tous les renseignements qui vous désirez être considérés pendant les procédés de l'évaluation.

___ Parlez avec un parent qui a été engagé dans cette procédure pour partager vos inquiétudes.

Annotations Supplémentaires:

## Quelques Idees pour Entretenir vos Dossiers

___ Enregistrez la date de votre consentement à l'evaluation de votre enfant.

___ Entretenez une liste des dates des examens et des observations du comportement en classe de votre enfant et enregistrez ses réactions ou ses soucis.

___ Insérez les copies des notifications et des consentements dans votre dossier particulier.

___ Demandez les copies des informations courantes dans le dossier de votre enfant à l'ecole et rangez les copies des informations reçues selon leur ordre chronologique.

___ Demandez l'exemple d'une forme de l'IEP en vue de vous familiarisé avec le programme.

## Les Assurances de Mesures de Sécurite Etablies

___ L'evaluation doit être sans préjugés et faite dans la langue dominante de l'enfant.

___ Un seul examen ne peut pas être utilisé comme la seule base des recommandations du programme.

___ L'évaluation doit inclure un examen physique, un examen psychologique individuel, l'histoire du developpement social et d'autres examens a propos. Votre enfant doit être observé en classe par une autre personne que l'enseignant regulier dans la salle de classe.

___ Vous avez le droit de faire une évaluation indépendante en tout temps et vous pouvez demandez qu'elle soit réalisée aux frais du district.

___ Vous avez le droit de demander une audition impartiale si vous n'êtes pas d'accord avec les resultats de l'evaluation.

LES DONNEES DE L'EVALUATION

| Noms des Examens | Dates Proposees | Administres par: |
|---|---|---|
| _____ | | |
| _____ | | |
| _____ | | |
| _____ | | |
| _____ | | |
| _____ | | |
| _____ | | |
| _____ | | |

Enregistrez les questions que vous desirez poser sur l'evaluation:

Enregistrez les nouveaux renseignements que vous avez reçus du progrès scolaire de votre enfant:

Décrivez les resultats par suite de discussions tenues sur les evaluations.

La Recommandation

Stade 3

Conseils aux parents sur leur participation

✓ Notifiez le COH que vous avez l'entention de participer aux reunions.

___ Si vous ne pouvez pas assister aux reunions demander qu'elles soient renvoyées a un horaire mutuellement convenable.

___ Donnez les informations au COH qui se rapportent au sujet de la discussion.

___ Posez des questions a l'egard des informations presentees aux reunions afin de clarifier les details d'une maniere satisfaisante.

___ Partagez vos sentiments concernant les programmes et les services. Si convenable, aidez au developpement de la I$^{e}$ Phase de l'IEP.

___ Visitez les programmes ou les placements qui sont en train d'etre considerer pour votre enfant -- demandez comment fixer les rendez-vous.

___ Considerez la possibilite d'emmener un amis ou un parent aux reunions du COH pour votre appui.

___ Demandez l'exemple d'une forme de l'IEP et familiarisez-vous avec l'information qu'elle contient.

___ Considerez les facteurs qui se rapportent a un environnement le moins restrictif.

. Les programmes sont-ils près de votre maison?

. Y a-t-il une action réciproque avec les camarades non-handicapés?

. Les programmes et les services sont-ils appropriés aux besoins de votre enfant?

Annotations Supplémentaires:

## Quelques Idees pour Entretenir vos Dossiers

____ Enregistrez les dates des reunions du COH.

____ Enregistrez les noms des personnes qui etaient presentes à la reunion.

____ Gardez les avis ou les informations recus a l'egard des reunions.

____ Si votre enfant est recommande pour l'education speciale, demandez une copie de la I[e] Phase de l'IEP.

____ Gardez les communications que l'ecole envoie. (Par exemple: les informations sur les programmes d'entrainement projetes pour les parents, le programme des reunions du Bureau d'Inspection Scolaire, les reunions de la PTA, les activitees scolaires complementaires, les evenements organises par des groupes de la communaute.)

## Les Assurances de Mesures de Securité Etablies

____ Vous devez avoir l'opportunite de participer au developpement de l'IEP.

____ Vou pouvez emmener d'autres personnes avec vous a la reunion du COH.

____ Si vous le demandez le medecin de l'ecole assistera a la reunion du COH. (Votre requete doit être faite au moins 72 heures avant la reunion.)

____ Vous avez le droit d'avoir un interprète ou traducteur, si necessaire.

____ Vous avez le droit d'etre en desaccord avec la recommandation et de demander une audition impartiale.

FORME POUR LES NOTES:
A LA
REUNION DU COH POUR LA RECOMMANDATION

Date de la Reunion:_____

Date de l'Avis de la Réunion:_____

Personnes présentes:

_____ _____

_____ _____

_____ _____

Evaluation: Sujets traites:

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

Résultats:

Classifications _____

IEP

Programmes et Services recommandés
_____ Education Regulière _____ Education Speciale _____ L'une et L'autre

Placement Recommandé:

Questions qu sont résultees de la reunion:

_____

_____

_____

(Enregistrez les details de l'IEP recommande sur une autre feuille de papier)

EXEMPLE:

DE L'ANNONCE A UN PARENT DE LA RECOMMANDATION

Date: _____
Nom de l'Eleve: _____
Date de Naissance: _____

Date de la Reunion du COH: _____
Revision Initial: _____
Revision Annuelle: _____

Chèr _____,
Parent/Gardien Légal

Le Comité sur les Handicapés s'est réuni en vue de reviser l'evaluation faite de votre enfant. Les recommandations suivantes ont été développées et elle seront envoyees au Bureau d'Inspection Scolaire (BOE):

Classification _____

Programme _____

Services Apparentés _____

Placement _____

Les recommandations ont éte basées sur les examens et rapports suivants:

Vous trouverez ci-incluses les affirmations, qui resument sommairement vos droits en tant que parent de l'enfant avec une condition d'incapacité et une copie de la I^e PHASE de l'IEP de votre enfant.

De la part du Comité, j'aimerais souhaiter à vous et votre enfant une annee scolaire reussie et heureuse.

Veuillez agreer l'assurance de ma consideration distinguee

_____
President, COH

Pièces jointes:
Demande de Consentement _____
Déclarations des Droits _____
I^e PHASE de l'IEP _____

L'Application

Stade 4

Conseils aux parents sur leur participation

✓ Lisez soigneusement l'avis de la Recommandation et soyez certain qu'il decrive les programmes, les services et le placement envisages.

___ Manifestez votre satisfaction ou votre mecontentement avec la recommandation au plutôt possible de maniere a entreprendre les besoins de votre enfant sans delai.

___ Preparez votre enfant en lui parlant des changements de son programme; tels que ses nouvelles salles de classe, ses activites, les nouveaux moyens de transport, et les nouveaux instituteurs ou professeurs.

___ Pensez d'aller et observer votre enfant dans le programme auquel vous avez consenti.

___ Demandez des questions aux personnes qui travailleront aupres de votre enfant.

___ Demandez quand auront lieu les evaluations initiales des travaux scolaires de la salle de classe.

___ Mettez vous en eontact avec le COH pour demander d'autres questions ou traiter des problemes.

Annotations Supplementaires:

## Quelques Idees pour Entretenir vos Dossiers

____ Classez la recommandation et les informations de la I^e Phase.

____ Gardez toute la correspondance des enseignants, des fonctionnaires scolaires et des membres du COH.

____ Tenez un journal de l'horaire projete quotidien et hebdomadaire.

____ Enregistrez la date du jour pendant lequel votre enfant commence le programme recommande.

## Les Assurances de Mesures de Securite Etablies

____ Votre consentement est necessaire avant qu'on puisse mettre en Application le programme recommande.

____ Si votre enfant est eligible pour l'education speciale ses besoins sont inclus dans la I^e Phase de L'IEP. Le programme d'education individualisee (IEP) doit etre developpe avant que les programmes et les services commencent.

____ Le Bureau d'Inspection Scolaire (BOE) doit agir sur la recommandation du COH entre trente jours scolaires.

____ Vous devez recevoir un avis de la decision du Bureau d'Inspection Scolaire (BOE).

____ Vous avez le droit de demander une audition impartiale si vous n'etes pas d'accord avec la recommandation du COH ou avec la decision du Bureau d'Inspection Scolaire (BOE).

La Reunion de Planification

Stade 5

Conseils aux parents sur leur participation

✓ Familiarisez vous avec les nouveaux professeurs et les nouveaux programmes au plutot possible.

___ Demandez en avance un exemple de l'IEP, II$^{e}$ Phase, pour avoir une idee des informations sur votre enfant qui pourraient etre incluses.

___ Assistez a la reunion de planification de l'education speciale, qui est tenue entre les trente jours scolaires de l'entree de votre enfant dans le programme.

___ Emmenez d'autres personnes qui peuvent vous donner une aide ou un conseil, si vous le desirez.

___ Suggerez n'importe quel objectif de breve durée qui vous pensez puisse aider à atteindre les buts annuels.

___ Si votre enfant assiste aussi les classes d'education regulière, demandez aux professeurs de ces classes d'assister à la reunion de planification; ou parlez avec eux des buts qu'ils envisagent accomplir dans leurs salles de classe. Vous pouvez aussi demander aux fournisseurs des services apparentees de participer à cette reunion.

Annotations Supplementaires

## Quelques Idees pour Entretenir vos Dossiers

____ Classez les informations de la II$^{e}$ Phase avec celles de L'IEP.

____ Enregistrez les observations à l'egard de votre enfants qui peuvent apporter des elements clairvoyants a la reunion de planification.

____ Entretenez un horaire ecrit des classes, des professeurs et du transport de votre enfant.

____ Gardez la correspondance des professeurs et du personnel scolaire de l'education speciale.

## Les Assurances de Mesures de Securite Etablies

____ Vous devez recevoir un avis de la reunion de planification au moins cinq jours avant la reunion.

____ Si vous desirez y assister et la date, l'heure ou la localite ne sont pas convenables, vous pouvez demander de renvoyer la reunion et l'arranger selon un plan reciproquement convenable.

____ Vous avez le droit de recquerir une revision au COH si vous pensez que le programme ne soit pas approprié.

Annotations sur la Reunion de Planification

Date projetee de la revision annuelle _____

Questions a considerer

- La II$^{e}$ Phase accomplira-t-elle les objectifs et les buts traces dans la I$^{e}$ Phase?
- Comment est-ce que je peut renforcer l'instruction et les habiletes a la maison?

| Points de discussion | Commentaires |
|---|---|
| 1. L'Adaptation de l'etudiant a son placement | |
| 2. Evaluations complementaires | |
| 3. L'horaire de l'etudiant | |
| 4. Les professeurs/Le personnel adjoint | |
| 5. Transport | |
| 6. Objectifs de breve duree | |
| 7. Les criteres d'evaluation | |

L'HORAIRE SCOLAIRE

Transport:

Heures: du depart/de l'arrivee

Prendre contact avec: _____
(Nom de la personne)

L'horaire des classes: (Enregistrez la matière, le professeur, le numéro de la salle dans chaque carre.)

| Heure: | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Adresse de l'ecole: _____

Numero de telephone: _____

Revision Annuelle

Stade 6

Conseils aux Parents sur Leur Participation

✓ Faites une revision de l'IEP qui a ete developpé pendent une reunion du COH auparavant en vue d'établir l'efficacite du programme dans toute l'annee.

___ Discutez les domaines dans lesquels votre enfant a remporté des succès et un progrès significatif.

___ Discutez les problemes rencontrés pendant l'année.

___ Suggerez des modifications ou additions au programme et aux services pour l'annee prochaine.

___ Demandez des questions sur les buts proposés dans L'IEP et sollicitez plus d'informations, si vous en avez besoin.

___ Formulez le but des modifications aux objectifs ou aux autres elements de la I$^{e}$ Phase.

___ Discutez les methodes pour parvenir aux buts et aux objectifs proposes pour votre enfant

Annotations Supplementaires:

Quelques idees pour Entretenir vos Dossiers

____ Gardez des copies de l'IEP courant

____ Rassemblez les notes scolaires, les exemples du travail scolaire de votre enfant, les rapports des conferences avec l'instituteur ou professeur.

____ Gardez les copies de toutes les annonces ou correspondance avec l'ecole pendant l'annee.

____ Gardez une copie de l'IEP développe à la reunion de la Revision Annuelle.

Les Assurances de Mesures de Securite Etablies

____ Le programme de chaque etudiant qui recoit une education speciale est revise au moins une fois par annee.

____ Vous êtes notifie en avance des réunions de la Revision Annuelle.

____ Vous avez le droit d'assister à la reunion ou demander que la reunion soit renvoyee afin de vous rendre possible d'y participer.

____ Vous pouvez demander une révision au Comite sur les Handicapes n'importe quand, et/ou retirer votre consentement au programme courant si vous ne pouvez pas arriver a un accord.

Preparation d'une Liste a Cocher pour

La Revision Annuelle

Documents et materiel scolaire qui doivent etre gardés pendant toute l'annee

| Sujet | Classe le: (date) | Commentaires |
|---|---|---|
| **Information Scolaire** | | |
| . Carnet de notes | _____ | |
| . Rapports des conférences avec l'instituteur ou professeur | _____ | |
| . Rapport d'assiduité | _____ | |
| . Exemples du travail scolaire | _____ | |
| . L'horaire scolaire de l'éleve | _____ | |
| . Copie de l'IEP | _____ | |
| . Les résultats des examens | _____ | |
| **Correspondance Scolaire** | | |
| . Les requetes de l'instituteur | _____ | |
| . Annonces scolaires | _____ | |
| . Les avis du COH | _____ | |
| . Calendrier scolaire | _____ | |
| . Reunions assistées | _____ | |
| . Conversations au telephone | _____ | |
| **Rapports Supplementaires** | | |
| . D'autres agences | _____ | |
| . Documents supplémentaires de sante | _____ | |
| . Evaluations indépendantes | _____ | |

L'Evaluation Triennale

Stade 7

Conseils aux Parents sur leur Participation

___ Controlez de temps en temps vos dossiers pour vous assurer qu'une évaluation est faite chaque trois années.

___ Quand vous recevrez l'annonce de l'évaluation triennale, il est possible que vous devrez fournir des évaluations complémentaires. Si vous avez des questions par rapport a ces nouveaux examens, appelez le COH pour vous renseigner.

___ Avant la reunion, demander d'examiner de nouveau les résultats des evaluations. Annotez les questions que vous avez à cet egard.

Annotations Supplementaires:

Quelques Idées pour Entretenir vos Dossiers

___ Enregistrez les examens qui sont donnés.

___ Consignez sur votre dossier les résultats des examens pour la réévaluation.

Les Assurances de Mesures de Securite Etablies

___ Les étudiants qui reçoivent l'education speciale doivent avoir une réévaluation triennale.

___ Vous serez notifie en avance de ce nouvel examen et vous serez informé si aucune autre evaluation differente est necessaire.

Conseils sur votre Participation

Les conseils suivants ne sont pas necessaires dans toutes les circonstances et ils devraient etre considerer attentivement avant agir.

✓ Essayez de résoudre les disputes en petit comité.

___ Si vous n'êtes pas d'accord avec une résolution proposée (c'est à dire: l'évaluation, la recommandation, le placement) manifestez votre désaccord ou mécontentement.

___ Dans certaines situations, vous pouvez considérer une audition impartiale. Avant commencer le procédure formelle, identifiez clairement le problème actuel, rassemblez toutes les informations, considérez d'autres points de vue, examinez les options pour resoudre l'affaire et tracez un plan de votre approche.

___ Si vous désirez poursuivre une procédure formelle de résolution, vous devez soumettre une demande d'audition impartiale par écrit.

___ Si une audition impartiale a ete requise, considerez la necessite d'etre represente d'un avocat ou d'une personne qui est à connaissance des problèmes de l'évaluation spéciale.

___ Si une audition impartiale ne résout pas la question à votre satisfaction, vous pouvez contempler un recours à l'Inspecteur Scolaire Général.

___ Rappelez-vous que les parents et les districts scolaires devraient prêter leur oeuvre au bénéfice le meilleur de l'enfant. Ce critère devrait être le point principal dans l'effort de resoudre les desaccords.

Annotations Supplémentaires

Des Idees pour Entretenir vos Dossiers

____ Gardez les copies de tous les documents (avis, consentements, communications de l'école et a l'ecole).

____ Prenez des notes pendant les conferences informelles, les reunions et les auditions.

Mesures de Sécurite Etablies et les Recours

____ (La section qui suit decrit la procédure d'appel)

## Recours a l'Inspecteur Scolaire General

Si vous n'etes pas satisfait de la decision de l'officier en charge de l'audition impartiale, vous pouvez faire appel a l'Inspecteur Scolaire General. Cet appel est une demande de revision de la decision de l'officier en charge de l'audition, il n'est pas une nouvelle audition. La decision de l'Inspecteur Scolaire General sera basee sur le temoignage et les pieces a conviction donnes a l'officier en charge pendant l'audition impartiale. Les discussions verbales ne sont pas permises devant l'Inspecteur Scolaire General, il faut seulement soumettre la documentation. Il est très important que la procedure d'appel requise soit suivie exactement. Les points suivants pourront vous aider avec la procedure d'appel:

- La Petition est une declaration du Requerant (personne qui fait appel) des raisons du desaccord avec la decision de l'Officier en charge de l'audition et une requete que l'Inspecteur Scolaire General rejette telle decision.

- Le Requerant (en anglais: petitioner) est la personne, ou le groupe, qui fait appel.

- La personne, ou le groupe, qui doit repondre aux questions et problèmes souleves dans la petition est appelee Defense (en anglais: respondent).

- Les parents, ou le gardien legal, deposent une petition au nom de l'enfant.

Les procédures et limites de temps décrites ci-dessous doivent être suivies soigneusement. Les procedures sont representees dans la supposition que le parent soit le requerant selon les buts de ce manuel. (Dans les formes standard suivez les stades 1-10)

1. Procedures d'Appel

Un Avis de l'Intention de Demande de Révision (Forme Standard A) doit être remis au Bureau d'Inspection Scolaire dix jours avant l'envoi de la petition et entre trente jours après reception de la decision de l'Officier charge de l'audition impartiale.

Apres avoir preparer l'Avis de l'Intention de Demande de Révision (tape à la machine), une copie de cet Avis doit être consigne en personne au fonctionnaire du district scolaire, au depositaire ou membre du Bureau d'Inspection Scolaire, a l'Inspecteur Scolaire du District ou au fonctionnaire dans le bureau de l'Inspecteur Scolaire qui a ete designe par le Bureau d'Inspection Scolaire à l'accepter. L'exemplaire original de l'Avis de l'Intention de Demance de Revision et un Affidavit de Service Personnel doivent être envoyes par la poste au Bureau du Conseil du Departement de l'Education a Albany 5 jours apres la copy a ete deposee au Bureau d'Inspection Scolaire.

2. Preparation d'un Appel

Le Requerant prepare l'appel. L'appel doit contenir les documents suivants:

Avis avec Petition (Forme B). La petition doit etre envoye 40 jours apres reception de la decision de l'officier charge de l'audition. La petition et tous les documents soumis a l'Inspecteur Scolaire General doivent etre dactylographies a double espace sur du papier blanc, 8½ par 11 pouces en grandeur. Tous les noms des personnes et groupes doivent etre ecrits en lettres majuscules (nom de l'enfant, des parents, le Bureau d'Inspection Scolaire) et la premiere lettre des mots "Requerant" et "Defense". La Petition est adressee a l'Inspecteur Scolaire General et doit contenir le nom du parent (ou le nom de l'avocat), l'adresse, et le numero de telephone à la fin du document.

Argumentation ecrite. Les arguments ecrits incluent les raisons et la justification du desaccord avec la decision de l'officier charge de l'audition impartiale. La petition devrait resumer la decision et mettre au point les questions et les problèmes soulevés dans l'appel. Les paragraphes doivent être numerotes et contenir seulement une declaration. Les paragraphes devraient aussi avoir des documents de soutien, des pièce a conviction ou citer des parties du dossier. Toutes les references au dossier doivent etre identifiees par le numero de la page de la copie ou le numero et la page de la pièce à conviction. Une section separee de la petition, ou un document legal separe, devrait inclure les lois, les reglements ou les resolutions qui appuient la question.

Affidavit de verification (Forme C). Dans cette Forme le requerant jure de dire la verite dans la petition.

3. Expedition de la Petition

Le requerant doit remettre la petition directement au Bureau d'Inspection Scolaire par quelqu'un age de plus de 18 ans et qui ne soit pas implique dans l'appel (pas vous ou l'enfant en question).

Vou devez faire deux photocopies de tous les papiers et documents. Une photocopie doit être envoyee au Bureau d'Inspection Scolaire. L'exemplaire original et un Affidavit de service personnel d'une copie de la petition sont classes (voir Stade 5) et vous gardez l'autre photocopie.

4. Affidavit de Service Personnel Notarie

L'Affidavit de Service Personnel (Forme D) doit etre signer par un notaire. L'Affidavit devrait être attache a la petition originale après l'Affidavit de Verification (Forme C).

5. Deposition d'un Appel Auprès de l'Inspecteur Scolaire Général.

Le requérant doit verser au dossier du Bureau du Conseil, Departement de l'Education de l'Etat de New York (Office of Counsel, New York State Education Department, State Education Building, Albany, N.Y. 12234.) les documents suivants: (Tous les documents verses doivent être les exemplaires originaux).

. l'Appel complet

.. l'avis avec pétition (Forme B)

.. la pétition et l'affidavit de vérification. (Forme C)

. une copie de l'Avis de l'Intention de Demande de Révision. (Forme A)

. L'Affidavit de Service personnel (Forme D)

6. La défense doit preparer une réponse aux charges contenues dans la petition entre les dix jours après sa reception. Elle devrait préparer aussi les arguments écrits et les autres documents légaux nécessaires.

7. La défense doit remettre la reponse au requerant. Elle peut être remise directement ou par la poste (Forme E). Si la reponse est remise en personne l'original et une photocopie sont apportés au requerant. Les documents doivent être timbres avec la date et l'heure de la reception. Une photocopie de la réponse est laissee au requérant. Après avoir fait tout ceci, l'individu qui a remis personnellement la réponse devrait preparer et faire signer par un notaire l'Affidavit de Verification. L'Affidavit vient inserer derrière la réponse et l'original des tous ces documents avec l'Affidavit de Vérification doit être envoyé au Bureau du Conseil à Albany (Office of Counsel, Albany).

Si la réponse est remise par la poste, les photocopies des documents sont envoyées au requérant. La personne qui met à la poste les documents, devrait preparer un Affidavit de Remise par la Poste (Forme E), le signer et le faire authentifié par un notaire. L'original de l'Affidavit de Remise par la Poste est envoyé au Bureau du Conseil. La defense doit remettre les documents de réponse au Departement de l'Education de l'Etat entre deux jours de la date dans laquelle la réponse a ete remise au requérant.

8. Le requerant peut répondre à son tour. La réponse du requérant doit etre remise à la défense et envoyée au Département de l'Education 3 jours après reception de la réponse de la défense.

9. Le Bureau d'Inspection Scolaire a la responsabilité de verser aux dossiers du Bureau du Conseil (Office of Counsel) une copie du compte-rendu ecrit de l'audition et de la decision de l'officier.

10. La Décision de l'Inspecteur Scolaire General

L'Inspecteur Scolaire General doit prendre une decision par rapport a votre appel entre 30 jours après la remise des documents d'appel.

Si vous demeurez mécontent avec la résolution finale de l'Inspecteur Scolaire Général, vous pouvez obtenir une révision juridique à la cour Suprême de l'Etat ou au Tribunal du District Federal.

FORME A

AVIS D'INTENTION DE DEMANDE DE REVISION

EN MATIERE DE L'APPEL DE, :

Nom du parent
au nom de nom de l'enfant :

Requerants,
:

-contre-

nom du district scolaire :

Defense. :

AVIS:

Le soussigne a l'intention de demander une revision de la decision de l'officier en charge de l'audition concernant l'identification, l'evaluation ou le placement de nom de l'elève. Après reception de cet avis, demande vous est faite de tenir prêt le compte-rendu de l'audition regardant cette affaire. Une copie du compte-rendu et de la decision de l'officier chargé de l'audition doivent être versees au dossier du même que la reponse à la petition de revision envoyée par le soussigné a l'Inspecteur Scolaire General.

le: date

signature
le parent ou une personne apparentée qui a commence l'appel

FORME B

AVIS AVEC PETITION

EN MATIERE DE L'APPEL DE, :

nom du parent
au nom de nom de l'enfant :

Requerants,
:

-contre-

nom du district scolaire :

Defense. :

AVIS:

Par la presente, demande vous est faite de vous presenter a cette revision et de repondre aux allegations contenues dans cette petition. Votre reponse doit etre conforme aux articles des Reglements de l'Inspecteur Scolaire General concernant les révisions de cette nature; des copies peuvent être obtenues auprès de: "Office of Counsel, New York State Education Department, State Education Building, Albany, N Y. 12234".

Si un reponse n'est pas versee au dossier conformement aux articles de ces reglements, les allegations contenues dans la petition seront tenues pour vraies et une decisions sera prise par l'Inspecteur General.

Prenez avis que ces reglements exigent qu'une réponse a la petition soit rendue au requérant, ou si le requérant est représente par un avocat à cet avocat, au but de dix jours après remise de la petition de revision et qu'une copie de cette reponse doit, deux jours après, être versee au dossier du: Office of Counsel, New York State Education Department, State Education Building, Albany, New York 12234.

le: date

Signature
le parent ou une personne
apparentee qui a commence l'appel

FORME C

AFFIDAVIT DE
VERIFICATION

ETAT DE NEW YORK

ss.

COMTE

nom du parent qui fait la petition, ayant dument jure, declare et dit qu'il/elle est parente avec l'enfant dans ce compte-rendu; qu'il/elle a lu la note ci-jointe pétition/response et connaît son contenu; que cette consideration est vraie aussi pour le deposant sauf en ce qui concerne les allegations et ce qu'il croit être vrai.

nom du parent qui fait la pétition
(écrivez votre nom sous la signature
en lettres d'imprimerie)

Juré devant moi ce date
jour de mois 19 an

Signature et titre de l'officier
Notaire Public-Commissionaire de Titres

FORME D

AFFIDAVIT DE SERVICE PERSONNEL

DEPARTEMENT DE L'EDUCATION
ETAT DE NEW YORK
INSPECTEUR SCOLAIRE GENERAL

EN MATIERE DE L'APPEL DE, :

nom du parent
au nom de nom de l'enfant :

Requerants,
:

-contre-

nom du district scolaire :

Defense. :

ETAT DE NEW YORK

SS.

COMTE DE (nom de votre comte)

nom de la personne qui remet la petition ayant dument jure, declare et dit qu'il/elle a plus de dix-huit ans, et n'est pas une des parties de cette affaire; que le date jour de mois, 19___, au numero _____, Rue _____, ville de _____, comte de _____, Etat de New York, a remis avis, petition et memorandum d'appui à la petition ci-joints au nom du district scolaire en les laissant à nom de la personne qui a reçu les papiers au dit lieu et a la dite heure.

Le déposant declare en plus qu'il/elle connaissait la personne à qui les documents ont été remis comme étant nom de la personne qui a reçu les documents, qui est titre de sa situation dans le dit district.

nom de la personne qui remet la petition
(Signature)

Jure devant moi ce _____
jour de _____, 19___

Signature du Notaire

FORME E

AFFIDAVIT DE REMISE PAR LA POSTE

ETAT DE NEW YORK

ss.

COMTE __nom de la comte ou a lieu l'appel__

__nom de la personne qui a poste les documents__, ayant dument jure, declare et dit qu'il/elle est âge(e) de plus de dix-huit ans et qu'il/elle n'est pas une des parties de cette affaire; que le __date__ jour de __mois__, 19__an__, le deposant a remis les documents inclus __avis, petition et memorandum d'appui à la petition__ au sujet __defense__ de cette affaire au __nom du district scolaire__ a _____ l'acresse designee par __nom du district scolaire__ et a depose une copie conforme incluse dans une enveloppe timbree au _____bureau postal_____ officiellement et aux soins exclusifs du Departement postal des Etats-Unis de l'Etat de New York.

nom de la personne qui a posté les documents _____
Signature

Jure devant moi
ce_____ Jour de _____ 19___

_____
Signature et titre de l'officier

Ce formulaire est utilisé seulement pour refondre à une assignation par la poste, mais n'est pas requis du plaintif en appel.

109

Conseil aux parents sur leur participation

✓ Discutez les buts à longue-duree que vous et votre enfant avez établis. Faites des plans pour les services ou les programmes tenant presents les buts envisagés.

___ Tenez-vous au courant de changements et additions aux lois, reglements et programmes de l'etat.

___ Assistez aux ateliers, réunions et conferences sur les sujets concernant l'education speciale.

___ Restez en contact avec les parents d'enfants qui ont des necessites similaires.

___ Prenez part aux organisations de votre communaute qui s'occupent de renseigner le public au sujet de l'éducation speciale.

Annotations Supplementaires:

Des Idées pour entretenir les dossiers

___ Entretenez une liste de personnes qui vous sont importantes.

___ Enregistrez les informations generales des aptitudes de votre fils ou fille. Ces informations pourront vous etre utiles dans la planification de services pendant et apres les annees scolaires.

___ Entretenez un dossier cumulatif.

Mesures de Securite Etablies

___ Tous les etudiants ont le droit d'aller à l'ecole jusqu'à ils ont acquiert un diplome ou jusqu'a l'age de 21 ans.

Liste de Personnes Importantes

Nom: _____ Telephone _____

Titre: _____

Adresse: _____

_____

But de la communication: _____ Date de la Communication: _____

Resume:

But de la communication: _____ Date de la Communication: _____

Resume:

But de la communication: _____ Date de la Communication: _____

Resume:

Les Habiletés de l'Enfant

| Ecole Maternelle | Ecole Elementaire | Ecoles Secondaires Cours Moyens | Cours Superieurs |
|---|---|---|---|

L'Apprentissage

Points forts:

Domaines à améliorer:

Habitudes de Travail

Point forts:

Domaines à ameliorer:

Activites Recreatives

Point forts:

Domaines à ameliorer

Les Habiletes de L'Enfant

| Ecole Maternelle | Ecole Elementaire | Ecoles Secondaires Cours Moyens | Cours Superieurs |
|---|---|---|---|

Motricite
(habiletes physiques)

Points forts:

Domaines à ameliorer:

Communications

Points forts:

Domaines à ameliorer:

Relations Sociales

Points forts:

Domaines à ameliorer:

Estime de soi-même

L'habilete par excellence:

Les points forts:

LA PLANIFICATION DE L'AVENIR DE VOTRE ENFANT
APRES SA SCOLARITE

| Action | Source d'Assistance |
|---|---|
| **âge: 16 ans** | |
| Inscrivez vous à la Sécurite Sociale | Bureau de la Securite Sociale |
| Décide la tutelle | Tribunal de la Famille |
| Procurez vous la permission de travailler | Secrétariat de l'Ecole |
| Procurez vous les informations nécessaires pour obtenir le Permis de Conduire | Bureau de la Circulation Routiere |
| Reinsegnez vous sur les Service du Bureau de la Réhabilitation Professionnelle (OVR) | Bureau de la Réhabilitation Professionnelle |
| **âge: 18 ans** | |
| Sollicitez le Revenue de Sécurité Supplementaire (SSI) et "Medicaid" | Bureau de la Securite Sociale |
| Enregistrez votre nom pour voter | Hôtel de Ville |
| Enregistrez-vous au recrutement | Bureau de la Poste |
| Sollicitez une pièce d'identite | Bureau Local de la Police |
| Informez l'Agence d'Assurances Sociales que votre fils ou fille a une débilite et procurez-vous un codicille d'eligibilite prolongee. On peut vous accorder une variation tant que votre enfant habite chez vous. | Agences d'Assurances ou Bureau de Placement |

age: 21 ans

| | |
|---|---|
| Examinez les programmes pour les adultes | Organisations de la Communaute |
| Sollicitez "Medicaid" | Bureau de la Securite Sociale |
| Faites des plans d'ordre financier - testaments, succession, biens mobiliers et immobiliers, fideicommis | Un avocat |
| Examiner les benefices du gouvernement federal | Bureau de la Securite Sociale |
| Examinez les endroits ou habitent les adultes handicapes | Annuaire des Services de la Communaute |
| Mettez-vous en contact avec le Bureau des Programmes Sociaux de Recreation de la Communaute | Annuaire des Services de la Communaute |

RESUME D'EXPERIENCES AYANT RAPPORT A L'EMPLOI

Afin de faire une demande d'emploi standard il faut redige une liste cronologique de capacites, activites et emplois passes. Developpez une liste à jour des capacites et connaissances acquises ayant rapport au travail de votre fils ou fille. S'il est possible enseignez à votre enfant a preparer cette liste lui même. Les connaissances acquises ayant rapport au travail peuvent inclure l'emploi a temps partiel/ ou a plein temps, les connaissances acquises pendant l'entrainement professionnel, les experiences de services volontaires et d'activites dans la communaute ou clubs.

| Description d'experience acquise par rapport a l'emploi | Dates | References Contactez: nom, adresse et numero de telephone | Commentaires Supplementaires |
|---|---|---|---|
| 1. | | | |
| 2. | | | |
| 3. | | | |
| 4. | | | |

LISTE DES SIGLES UTILISEES PLUS SOUVENT

| | |
|---|---|
| ADL | Activites pour la vie journalière |
| BOCES | Bureau de Sources Coopératifs d'Education |
| BOE | Bureau d'Inspection scolaire |
| COH | Comite sur les Handicapes |
| CP | Paralysie Cerebrale |
| DSS | Departement d'Assistance Sociale |
| ECDC | Centres de direction de l'enfance |
| ED | Troubles emotionnels |
| FAPE | Education publique appropriee et gratuite |
| FERPA | Les Droits de Scolarite et l'Acte du 1974 au Droit Prive Confidentiel ("Buckley Amendment" on Confidentiality) |
| 504 | Acte du 1973 de Rehabilitation (Loi publique 93-112, Section 504) |
| IEP | Programme d'Education Individualisee |
| IHO | Officier en charge de l'audition impartiale |
| IQ | Quotient intellectuel |
| JTPA | Acte d'Association et Entrainement de Metier |
| LD | Difficultes D'Apprentissage |
| LEA | Agence Locale d'Education |
| LRE | L'Environnement Moins Restrictif |
| MR | Retardé Mental |
| OECHC | Bureau de l'Enseignement des Enfants avec des Conditions d'incapacite |
| OMH | Bureau de la Sante Mentale |
| OMRDD | Bureau de la Retardation mentale et des Difficultes du developpement |
| OT | Specialiste de Therapie Re-educative/Therapie Re-educative |

| | |
|---|---|
| OVR | Bureau de Rehabilitation professionnelle |
| P.L. 94-142 | Acte sur l'Education de tous les enfants handicappés |
| P.L. 98-199 | La Revision et Extension du 1983 de l'acte cité ci-dessus. |
| PT | Specialiste de Therapie Physique/Therapie Physique |
| RT | Specialiste de Therapie Recreative |
| SED | Departement d'Education de l'Etat |
| SETRC | Centres Ressources et d'Education Speciale |
| SSI | Revenue Supplementaire de Securite |

## LES CENTRES DE DIRECTION DE L'ENFANCE

Ces centres, qui sont diriges par le Departement de l'Education de l'Etat de New York, constituent des ressources pour les parents d'enfants d'âge pre-scolaire qui ont des conditions d'incapacite. Ils disseminent des informations sur les programmes de l'éducation speciale qui peuvent aider les parents a se procurer des services pour leurs enfants.

La liste suivante vous est donnee pour vous rendre possible d'identifier Les Centres de Direction de l'Enfance dans votre localite.

Early Childhood Direction Center
c/o Cantalician Learning Center
3233 Main Street
Buffalo, NY 14214
(716) 833-3127
1-800-462-7653

Regional Early Childhood
Direction Center
264 Village Landing
Fairport, NY 14450
or
University of Rochester
Strong Memorial Hospital
601 Elmwood Avenue
Rochester, NY 14642
1-800-462-4344 or
(716) 223-6220

Early Childhood Direction Center
Center on Human Policy
Syracuse University
123 College Place
Syracuse, NY 13210
1-800-962-5488
(315) 423-4444, (315) 423-3851

Early Childhood Direction Center
Broome-Delaware-Tioga BOCES
Adult Learning Center
740 Main Street
Johnson City, NY 13790
(607) 798-8736

Early Childhood Direction Center
Franklin-Essex-Hamilton BOCES
P.O. Box 28
Malone, NY 12953
(518) 483-6523

Early Childhood Direction Center
of the Capital Region
Albany-Schenectady-Schoharie
BOCES
Maywood Elementary School
1979 Central Avenue
Albany, NY 12205
1-800-342-1216 or (518) 456-9071

Early Childhood Direction Center
101 Hurley Avenue
Kingston, NY 12401
(914) 338-6755

Early Childhood Direction Center
St. Agnes Hospital
305 North Street
White Plains, NY 10605
(914) 681-4656

Early Childhood Direction Center
New York Hospital
525 East 68th Street
New York, NY 10021
(212) 472-6535

Early Childhood Direction Center
NICU
Interfaith Medical Center - Site A
1545 Atlantic Avenue
Brooklyn, NY 11213
(718) 240-4600

Early Childhood Direction Center
United Cerebral Palsy of Queens
82-25 164th Street
Jamaica, NY 11432
(718) 380-3000 Ext. 265

Early Childhood Direction Center
Variety Pre-Schooler's Workshop
47 Humphrey Drive
Syosset, NY 11791
(516) 364-8580

Early Childhood Direction Center
Suffolk Child Development Center
Hollywood Drive
Smithtown, NY 11787
(516) 724-2402 or 724-1717

Early Childhood Direction Center
Lincoln Medical and Mental
Health Center
234 East 149th Street, 4A Room 50
Bronx, NY 10451
(212) 579-5778 or 579-5779

**Coordinating Office:**

New York State Education Dept.
Office for Education of Children with
Handicapping Conditions
Division of Program Development
Albany, NY 12234
(518) 474-5804 or 474-8917

LISTE DE CENTRES RESSOURCES ET D'EDUCATION SPECIALE
DANS L'ETAT DE NEW YORK PAR REGION

Bureau Coordonnateur
New York State Education Department
Office for Education of Children with Handicapping Conditions
Division of Program Development
Albany, New York 12234
(518) 474-8917 or 2251

## I A  R E G I O N  D E  L ' O U E S T

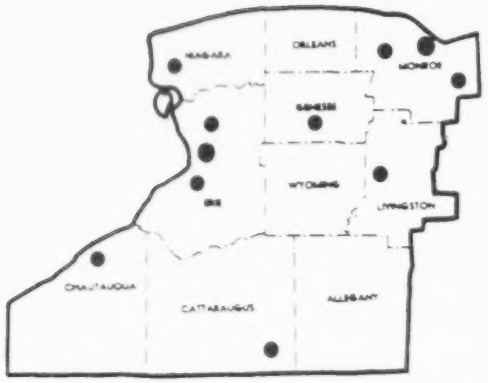


**Buffalo City SETRC**
School #75
99 Monroe Street
Buffalo, New York 14206
(716) 856-5595

**Cattaraugus-Allegany-Erie-Wyoming BOCES SETRC**
Windfall Road
Box 424-B
Olean, New York 14760
(716) 372-8293

**Chautauqua County BOCES SETRC**
9520 Fredonia Stockton Road
Fredonia, New York 14063
(716) 672-4371 Ext. 278

**Erie #1 BOCES SETRC**
2 Pleasant Avenue West
Lancaster, New York 14086
(716) 686-2019 or 2082

**Erie #2 BOCES SETRC**
4071 Hardt Road
Eden, New York 14057
(716) 992-3413

**Genesee-Wyoming BOCES SETRC**
8250 State Street Road
Batavia, New York 10420
(716) 343-1400 Ext. 296

**Livingston-Steuben-Wyoming BOCES SETRC**
Holcomb Building
Geneseo, New York 14454
(716) 243-5470

**Monroe #1 BOCES SETRC**
705 Plank Road
Penfield, New York 14526
(716) 671-8614

**Monroe-Orleans #2 BOCES SETRC**
3599 Big Ridge Road
Spencerport, New York 14559
(716) 352-2443

**Orleans-Niagara BOCES SETRC**
3181 Saunders Settlement Road
Sanborn, New York 14132
(716) 731-4176

**Rochester City SETRC**
Central Administrative Offices
131 West Broad Street
Rochester, New York 14608
(716) 325-4560 Ext. 2710

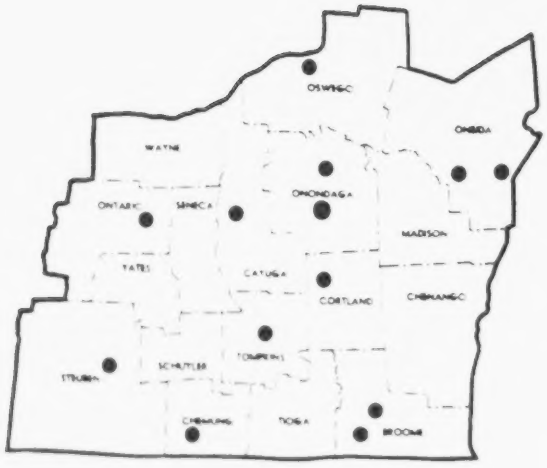


**Broome-Delaware-Tioga BOCES SETRC**
Upper Glenwood Road
Binghamton, New York 13905
(607) 729-9301 Ext. 362

**Cayuga County BOCES SETRC**
234 South Street Road
Auburn, New York 13021
(315) 253-0361 Ext. 59

**Cortland-Madison BOCES SETRC**
McEvoy Education Center
Clinton Avenue Extension
Cortland, New York 13045
(607) 753-9301

**Delaware-Chenango SETRC**
S.U.N.Y. At Binghamton
Division of Professional Education
Vestal Parkway
Binghamton, New York 13901
(607) 798-6681

**Madison-Oneida BOCES SETRC**
Spring Road
Verona, New York 13478
(315) 363-8000

**Oneida-Herkimer-Madison BOCES SETRC**
Box 70
Middle Settlement Road
New Hartford, New York 13413
(315) 792-4614 or 792-4605

**Onondaga-Madison BOCES SETRC**
6820 Thompson Road
Syracuse, New York 13211
(315) 433-2645

**Ontario-Seneca-Yates-Cayuga-Wayne BOCES SETRC**
Finger Lakes Educational Center
3501 County Road 20
Stanley, New York 14561
(716) 526-6410

**Oswego BOCES SETRC**
County Route 64
Mexico, New York 13114
(315) 963-3094

**Schuyler-Chemung-Tioga BOCES SETRC**
Broad Street School
Broad Street
Horseheads, New York 14845
(607) 739-3581 Ext. 341

**Steuben-Allegany BOCES SETRC**
R.D. #1
Box 182
Bath, New York 14810
(607) 776-4181

**Syracuse City SETRC**
Percy Hughes School
345 Jamesville Avenue
Syracuse, New York 13210
(315) 425-4685

**Tompkins-Seneca-Tioga BOCES SETRC**
555 South Warren Road
Ithaca, New York 14850
(607) 257-1551 Ext. 276

**Albany-Schoharie-Schenectady** BOCES SETRC
Maywood School
1979 Central Avenue
Albany, New York 12205
(518) 456-9069

**Clinton-Essex-Warren-Washington**
**BOCES SETRC**
Box 455
Plattsburgh, New York 12901
(518) 561-0100

**Franklin-Essex-Hamilton** BOCES SETRC
Adirondack Education Center
Bloomingdale Avenue
Saranac Lake, New York 12983
(518) 891-5410

**Hamilton-Fulton-Montgomery**
**BOCES SETRC**
Fulton-Montgomery Community College
Route 67
Room L210
Johnstown, New York 12095
(518) 762-7754

**Herkimer-Fulton-Hamilton-Otsego**
**BOCES SETRC**
Gros Boulevard
Herkimer, New York 13350
(315) 867-2082

**Jefferson-Lewis-Hamilton-Herkimer-Oneida**
**BOCES SETRC**
North Junior High School
171 East Hoard Street
Watertown, New York 13601
(315) 782-9229

**Otsego-Delaware-Schoharie-Greene**
**BOCES SETRC**
Rexmere Park
Stamford, New York 12167
(607) 652-7531 Ext. 29

**Rensselaer-Columbia-Greene** BOCES SETRC
Green Meadow School
1588 Schuurman Road
Castleton, New York 12033
(518) 477-8741

**St. Lawrence** BOCES SETRC
Potsdam Central School
29 Leroy Street
Potsdam, New York 13676
(315) 265-2646

**Saratoga-Warren** BOCES SETRC
Myers Education Center
Henning Road
Saratoga Springs, New York 12866
(518) 584-3239

**Washington-Warren-Hamilton-Essex**
**BOCES SETRC**
Southern Adirondack Education Center
Dix Avenue
Hudson Falls, New York 12839
(518) 793-7721 Ext. 219

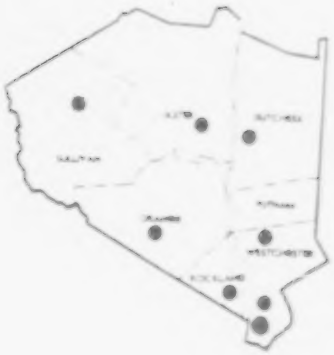

**Dutchess BOCES SETRC**
Poughkeepsie Middle School
55 College Avenue
Poughkeepsie, New York 12601
(914) 471-0983

**Orange-Ulster BOCES SETRC**
Gibson Road
Goshen, New York 10924
(914) 294-5431 Ext. 276

**Rockland BOCES SETRC**
61 Parrott Road
West Nyack, New York 10994
(914) 623-3828 Ext. 266

**Sullivan BOCES SETRC**
Ferndale Loomis Road
Box 391
Liberty, New York 12754
(914) 292-7500

**Ulster BOCES SETRC**
175 Route 32 North
New Paltz, New York 12561
(914) 255-1402

**Westchester-Putnam #1 BOCES SETRC**
Pinesbridge Road, Walden School
Yorktown Heights, New York 10598
(914) 245-1050 or 245-2700

**Westchester #2 BOCES SETRC**
Learning Resource Center
Concord Road
Ardsley, New York 10502
(914) 693-7576

**Yonkers City SETRC**
School #32
Dexter Road
Yonkers, New York 10710
(914) 963-0592

**New York City SETRCs**
110 Livingston Street
Central Office, Rm 436, (718) 596-5391
High School Office, Rm 237M (718) 596-4193
Brooklyn, New York 11201

**Region I SETRC**
P.S. 79
55 East 120th Street
New York, New York 10027
(212) 534-6500 Ext. 45

**Region II SETRC**
P.S. 192
650 Hollywood Avenue
Bronx, New York 10465
(212) 822-5777

**Region III SETRC**
P.S. 371
360 36th Street
Brooklyn, New York 11232
(718) 965-4800

**Region IV SETRC**
P.S. 199
1100 Elm Street
Brooklyn, New York 11230
(718) 645-6566

**Region V SETRC**
P.S. 213
231-02 67th Avenue
Bayside, New York 11364
(718) 428-6602

**Region VI SETRC**
211 Daniel Low Terrace
Staten Island, New York 10301
(718) 448-9600

**Nassau County BOCES SETRC**
Rosemary Kennedy Center
2850 North Jerusalem
Wantagh, New York 11793
(516) 781-4044 Ext. 270-1-2

**Suffolk #2 BOCES SETRC**
Instructional Support Center
8 43rd Street
Centereach, New York 11720
(516) 467-3510

# OFFICE FOR EDUCATION OF CHILDREN WITH HANDICAPPING CONDITIONS

## REGIONAL OFFICES AND AREAS SERVED

BUREAU POUR L'EDUCATION DES ENFANTS
AVEC DES CONDITIONS D'INCAPACITE

BUREAUX REGIONAUX ET LOCALITES APPROVISIONNEES

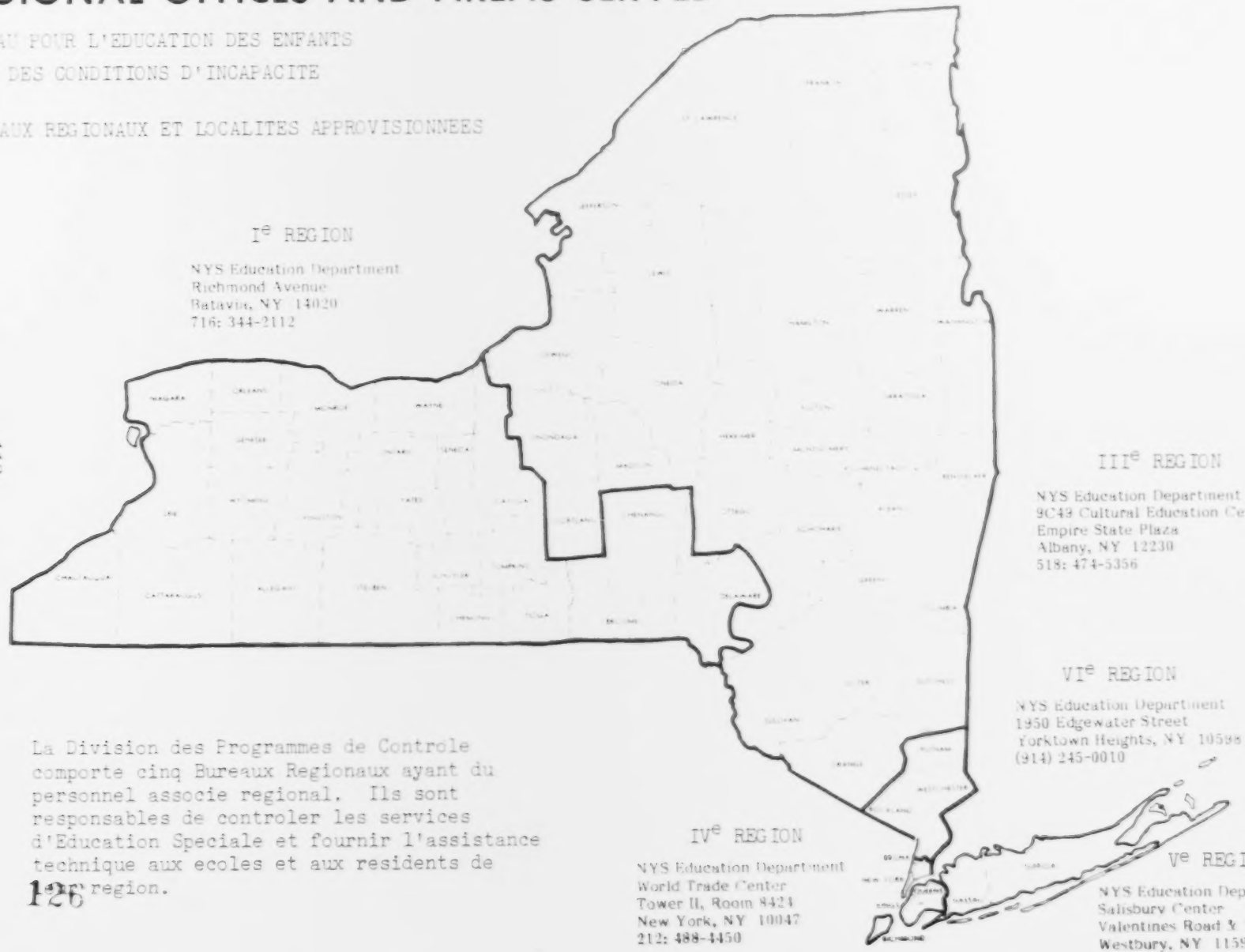

I^e REGION

NYS Education Department
Richmond Avenue
Batavia, NY 14020
716: 344-2112

III^e REGION

NYS Education Department
9C49 Cultural Education Center
Empire State Plaza
Albany, NY 12230
518: 474-5356

VI^e REGION

NYS Education Department
1950 Edgewater Street
Yorktown Heights, NY 10598
(914) 245-0010

IV^e REGION

NYS Education Department
World Trade Center
Tower II, Room 8424
New York, NY 10047
212: 488-4450

V^e REGION

NYS Education Department
Salisbury Center
Valentines Road & The Plain Road
Westbury, NY 11590
516: 997-8700

La Division des Programmes de Controle comporte cinq Bureaux Regionaux ayant du personnel associe regional. Ils sont responsables de controler les services d'Education Speciale et fournir l'assistance technique aux ecoles et aux residents de leur region.

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS SUR LES LOIS ET LES
REGLEMENTS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

UNE COPIE des articles enregistres ci-dessous est disponible gratuitement du Bureau de l'Education des Enfants avec des Conditions d'Incapacite. Vous pouvez vous en procurer une copie en ecrivant une liste des publications que vous desirez recevoir, avec votre nom et votre adresse au:

New York State Education Department
Division of Program Development
Room 1071, Education Building
Albany, New York 12234

Les Lois et les Reglements

___1. Article 89 of the Education Law (revised August 1984)

Cette section de la loi sur l'Education specifie les responsabilites des districts scolaires locaux et le Departement de l'Education de l'Etat pour les enfants handicapes. Elle contient le Chapitre 853 des Lois du 1976, le Chapitre 470 des Lois du 1977 et les revision et additions subsequentes.

___2. Article 81 of the Education Law (effective July 1, 1981)

La loi de l'Etat qui determine l'enseignement des enfants qui resident dans les etablissements pour les enfants handicapes et non handicapes.

___3. Section 112 of the Education Law (revised June 1980)

Cette section demande que le Departement de l'Education de l'Etat etablisse de degres de connaissances et qualifications personnelles pour les instituteurs des enfants qui sont soignes et qui resident dans les etablissements geres par un Departement de l'Etat, ou une agence, ou une sous-division.

___4. Part 200 of the Rules and Regulations of the Commissioner of Education

Les reglements de l'Etat pour l'enseignement des enfants avec des conditions d'incapacite, entres en vigeur le 1ier juillet 1984.

___5. Part 116 of the Rules and Regulations of the Commissioner of Education (revised September 1984)

Ces reglements etablient les programmes d'education et services des enfants qui sont soignes et qui habitent dans les maisons ou les etablissements geres ou controles par la Division sur la Jeunesse, Departement de la Sante Mentale ou les Organismes de Services Sociaux

___6. Chapter 462 of the Laws of 1984

Ce chapitre donne les services de planification et renvoi des etudiants handicapes qui ont 21 ans et qui ne resident pas dans des etablissements geres par l'etat, mais qui recoivent les services de l'éducation speciale pendant toute la duree de la journee scolaire.

___7. Chapter 570 of the Laws of 1983

Cette partie de la loi donne les services de planification et renvoi pour les etudiants handicapes qui ont 21 ans et qui resident dans les etablissements de l'etat et qui ne sont plus eligibles aux fonds d'education publique.

___8. Chapter 544 of the Laws of 1982

Cette partie de la loi pourvoit aux services de planification et renvoi pour les etudiants handicapes qui on 21 ans, qui resident dans des etablissements hors de l'Etat et qui ne sont plus eligibles aux fonds d'education publique.

___9. Public Law 98-199

Une loi federale qui modifie et amplifie la P.L. 94-142, entree en vigeur le 2 decembre 1983.

___10. 20 U.S.C. Section 1401-1461

La loi complète sur l'Education des Handicapes modifiee selon la P.L. 94-142 et la P.L. 98-199.

___11. 30 C.F.R. Part 300

Cette partie etablie l'assistance donnee aux Etats pour l'Education des Enfants Handicapes, selon les Reglements Federaux numerotes et modifies le 23 aout 1977.

___12. Section 504 of the Rehabilitation Act

Cette section explique qu'on ne peut pas discriminer si on beneficie de subventions et programmes federaux.

___13. Final Regulations on Section 504 of the Rehabilitation Act of 1973, Federal Register, May 4, 1977

Ces règlements etablissent les procedures qui s'appliquent a tous sans discrimination sur la base d'un handicap et de l'entree au programme.

## Publications

___ 1. A Parent's Guide to Special Education: Your Child's Educational Rights in New York State, revised 1984

Ce manuel est ecrit pour les parents des enfants qui ont besoin d'education speciale. Il explique les responsabilite financieres et d'enseignement de l'Etat et des agences scolaires locales vers ces enfants. Le manuel est traduit en espagnol, en francais et en chinois.

___ 2. A Guidebook for Committees on the Handicapped in New York State, revised 1984

Une guide au rôle des membres du COH et leurs responsabilites vers le district scolaire, les parents et les enfant qu'ils servent.

___ 3. Serving the Speech Impaired Child in New York State, 1983

Cette brochure donne des directions pour identifier et soigner les enfants qui ont des problemes de Langage et ils n'arrivent pas a parler facilement.

___ 4. Special Education for Handicapped Children Birth to Five, 1982

Un manuel qui decrit certaines procedures de services pour les enfants handicapes d'age pre-scolaire, incluse la petition au Tribunal de Fammille.

___ 5. Traduction en espagnol du Manuel ci-dessus cite.

___ 6. Placement and Education of Children with Handicapping Conditions in Private, State-Operated and State-Supported Schools, 1982

Un manuel qui decrit le procede de placement, le role et les responsibilites des districts scolaires locaux, des parents, des ecoles privees et de nombreuses agences publiques dans l'education des enfants ayant des conditions d'incapacite.

___ 7. Knowing About Special Education

Une brochure ecrite simplement pour renseigner les parents des droits de leurs enfants handicapes.

___ 8. Traductions de la brochure ci-dessus cite:

| | | |
|---|---|---|
| ___ Arabe | ___ Italien | ___ Russe |
| ___ Chinois | ___ Coreen | ___ Espagnol |
| ___ Francais | ___ Laotien | ___ Vietnamien |
| ___ Grec | | |